

# JOURNAL HELVETIQUE

O U

# RECUEIL

D E

## PIECES FUGITIVES DE LITERATURE

CHOISIE;

*De Poësie; de Traits d'Histoire ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Arts; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

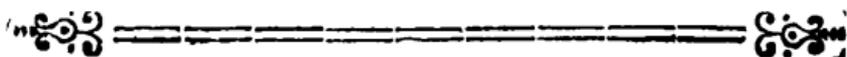
## DÉDIÉ AU ROI,

NOVEMBRE 1752.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



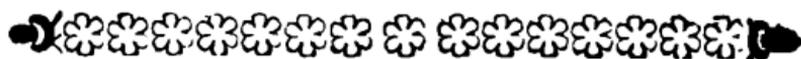
M D C C. LII,





# JOURNAL HELVETIQUE,

NOVEMBRE 1752.



## EXPLICATION

De ces Paroles de ST. PIERRE, *La Promesse est pour vous & pour vos Enfants, & même pour tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera. Act. II. 39.*

**V**ous me marqués dans vôtre dernière Lettre, MONSIEUR, que vous avés eu, depuis quelques jours, un assez longue Conversation avec un Home, que vous soupçonnés être de quelqu'une de ces Sectes, qui tiennent un peu du Fanatisme. Il voulut vous prouver, que bien des gens ont encore aujourd'hui des Inspirations, & vous avez compris aisément, qu'il se mettoit secrètement lui même au rang de ces Chrétiens privilégiés. Il vous alègua plusieurs Passages de l'*Ecriture Ste*, en faveur de cette prétension.

Vous me rendés raison des Réponses, que vous lui fites; mais vous souhaités, que nous examinions plus mûrement le sens d'un des principaux endroits de l'Ecriture, dont ces gens la abusent. Vous voulés que nous comencions par le fameux Oracle de *Joel*, que ces prétendus Inspirés ont continuellement dans la bouche, & que vôtre Home ne manqua pas de vous alléguer. *St. Pierre* cite cette Prophétie aux Juifs, dans sa première Prédication le jour de la Pentecôte. Il rend raison par là des Dons miraculeux, qui surprirent extrêmement cette Assemblée. *C'est ici, leur dit-il, l'accomplissement de ce qui a été dit par le Prophete Joel, en ces termes; Il arrivera aux derniers tems, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toutes sortes de Persones &c. \**

Vôtre Disputeur insista beaucoup sur le commencement de la Prophétie, qui marque que cela devoit arriver *dans les derniers tems*. Vous lui répondites fort bien, que quand il est parlé *des derniers jours*, dans l'Ancien Testament, cette expression marque ordinairement le tems auquel le Messie devoit se manifester aux Homes, & vous lui en aporates des exemples.

Permettez moi d'ajouter ici une Remarque

\* Joel III. 1. A. II. 16.

que à la vôtre, qui peut fortifier votre Réponse, c'est que St. Pierre a cité la Prophétie de *Joël* d'après les LXX. mais dans le Texte Hébreu il y a simplement, *Il arrivera après ces choses*, come a bien traduit la Version de Genève. *Joël* ne veut donc dire autre chose, sinon, qu'après que Dieu auroit acordé à son Peuple les faveurs dont il venoit de parler, *il répandroit son Esprit sur toutes sortes de personnes*. Il n'a point eu intention de parler de ce qui arriveroit jusqu'à la fin du Monde. Il n'y a pas aparence que *St. Pierre* ait porté ses vûes plus loin que le Prophète primitif, & quand il dit, que *cela arrivera dans les derniers jours*, il veut seulement dire, que ce dont il s'agit arriveroit long-tems apres les Evénemens dont le Prophète venoit de parler.

Mais, *Monsieur*, ces Remarques Critiques sont assez inutiles avec des gens qui se croient inspirés. Ils les méprisent beaucoup, quand on veut les faire valoir contr'eux. Ils prétendent que le même Esprit, qui a dicté ces Prophéties, leur en done l'explication. Ils sont donc les seuls qui puissent se vanter de les bien entendre.

Après avoir éclairci l'Oracle de *Joël*, vous essaïates encore de prouver à votre Home, qu'il n'est pas nécessaire que Dieu nous

acorde aujourd'hui de nouvelles Révélations. Vos preuves étoient fort bonnes ; mais les raisonnemens ne font pas plus d'impression sur eux que les Règles de la bonne Critique. La Raison perd tous ses droits auprès des gens , qui se croient inspirés. Les Lumières surnaturelles font taire les naturelles.

La Dispute se réduisit à bien entendre le Vers. 39. du II. Chap. des Actes. On vous l'objecta come le véritable Comentaire de la Prophétie de *Joel*, & come étant tout à fait favorable aux Inspirés de nos jours. *La Promesse des Dons du St. Esprit*, dit St. Pierre, *est pour vous & pour vos Enfans, & même pour tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera.*

La Promesse, leur dit cet Apôtre, est faite à eux & à leurs Enfans, & même à ceux qui sont encore éloignés. Cela marque l'éloignement ou la distance des tems, & promet que ces Dons se perpétueront jusqu'à la Postérité la plus reculée. J'avoüe que *Bèze* a crû que l'Apôtre désignoit par là des Descendans encore éloignés. On fait que les Dons Miraculeux se sont conservés dans l'Eglise, pendant plusieurs Générations. Mais *Bèze* étoit trop judicieux, pour avoir voulu les pousser jusqu'à nôtre tems.

On a vû en dernier lieu, dans les Journaux, l'Extrait d'une Dispute, fort échauffée

en Angleterre, sur la durée des Dons Miraculeux dans l'Eglise. Le sentiment qui paroît le plus vraisemblable, c'est que ces Dons ne se sont étendus que jusqu'à ceux à qui les Disciples des Apôtres les avoient communiqués, & que quand ils ont tous été morts, les Dons ont cessé & fini avec eux.

Mais agréés, *Monsieur*, que nous tâchions d'expliquer ces paroles autrement, que par le Fait. Je me trouvai dernièrement dans une Assemblée de quelques Théologiens, où l'on examina l'Oracle de *Joël*, & en particulier l'application qu'en fait *St. Pierre*. Je vai vous en rapporter ce qui m'est resté dans l'esprit.

On convint, que dans la Prophétie de *Joël* on aperçoit assez clairement la Vocation des *Gentils*. Cet Esprit qui doit être répandu sur toute chair, ou sur toutes sortes de personnes, insinüe fort intelligiblement, que les *Paiens* aiant embrassé l'Évangile auroient aussi part aux Dons Miraculeux. *St. Pierre* semble avoir cité cet Oracle dans cette vue, lors qu'il dit que la Promesse est faite aussi à ceux qui sont éloignés.

La plupart des Interprètes ont entendu par là les *Gentils*. *St. Paul*, dans son Epître aux *Ephésiens*, marque deux fois les *Paiens* par ceux qui sont loin. *Christ*, dit-il, est venu

annoncer la paix à ceux qui étoient loin, & à ceux qui étoient près \*. Il désigne clairement par là les Gentils & les Juifs. Ce Passage paroît tout à fait parallèle à celui des Actes. La figure est belle, de nous faire regarder les Juifs, come un Peuple qui avoit Dieu près de lui, & les Païens, come des Gens qui en étoient éloignés. Ils n'avoient rien de comun avec la République d'Israël ; Ils étoient étrangers, par raport aux Alliances & aux Promesses, dit encore St. Paul dans le même endroit \*\*. St. Pierre aura donc dit aux Juifs, Cette Promesse vous regarde vous & vos Enfans, mais elle s'étend aussi jusqu'aux Païens eux mêmes, quoi que jusqu'à présent ils n'aient rien eu de comun avec vous.

Cependant, Monsieur, cette Explication fût contestée dans la petite Conférence Théologique dont je vous fais le raport. Voici coment elle fut ataquée par un de ces Messieurs.

„ Ce qui doit nous faire douter, dit-il,  
 „ que par ceux qui sont loin, St. Pierre ait  
 „ entendu les Gentils, c'est que cet Apô-  
 „ tre, tout éclairé qu'il étoit des Lumières  
 „ du St. Esprit, ne conoissoit pas encore  
 „ alors la Vocation des Païens. Une Règle  
 „ qu'on ne fauroit assez inculquer aux In-  
 „ ter-

\* Ephes. II. 17.

\*\* Vers. 13.

„ terprètes, c'est que pour juger, si deux  
 „ Passages de l'Écriture Ste. sont parallèles,  
 „ ce n'est pas assez d'examiner la conformité  
 „ des termes, il faut encore faire attention  
 „ à la date & au tems où les paroles que  
 „ l'on compare ont été écrites ou pronon-  
 „ cées. *St. Pierre* fit cette Prédication aux  
 „ Juifs à la première Pentecôte. Elle se  
 „ trouve rapportée dans le II. Chap. des Actes  
 „ des Apôtres. Or dans le Ch. X. de ce mê-  
 „ me Livre, où l'on lit l'Histoire de *Corneille*  
 „ *le Centenier*, il paroît clairement que cet  
 „ Apôtre eût besoin d'une nouvelle Révé-  
 „ lation sur la Vocation des Gentils. Dès  
 „ qu'il reçoit l'ordre d'aller instruire un  
 „ Païen, on lui voit beaucoup de surprise,  
 „ on lui voit la répugnance naturelle à tous  
 „ ceux de sa Nation, & il falut un Ordre  
 „ réitéré du Ciel pour l'y déterminer.

On peut bien entendre l'Oracle de *Joël*  
 de la Vocation des Gentils, & des Dons  
 Miraculeux qu'ils devoient recevoir, quand  
 ils auroient embrassé le Christianisme. C'est  
 là le sens que peuvent souffrir ces paroles,  
*Je répandrai mon Esprit sur toutes sortes de*  
*Persones.* Mais dans la bouche de *St. Pierre*,  
 cette Prophétie n'avoit pas un sens si étendu.  
 Il entendoit seulement par là les *Juifs*, qui  
 croiroient en J. C. dans quelque País qu'ils  
 habitassent.

Les Apôtres avoient limité de même l'ordre que leur avoit donné leur Maître , prêt à monter au Ciel. *Allés & enseignés toutes les Nations*, leur avoit il dit\*. Ils entendirent seulement par là les *Juifs* dispersés parmi les Nations différentes.

Je raportai dans la Conférence dont je vous rends raison , que je m'étois trouvé il y a quelques Années, dans une Dispute publique de Théologie contre le *Fanatisme*, où le Professeur dans une de ses Thèses, avoit expliqué notre Passage des Actes des Apôtres, & avoit entendu par *ceux qui sont loin*, les *Gentils*, selon l'explication ordinaire. Je fis remarquer là dessus à nos Messieurs, que le Professeur auroit dû se trouver un peu embarrassé, si quelque Oposant lui eût fait voir par le X. Chap. des *Actes*, qu'à la Pentecôte *St. Pierre* n'avoit encore aucune idée de la Vocation des Gentils, & par conséquent qu'avant ce tems là, il ne pouvoit pas faire mention d'un Evénement qu'il ne conoissoit pas.

Vous vous trompés, me répondit un de nos Théologiens. Dans une Dispute publique un habile Home ne demeure jamais court. Avec du génie on se tire toujours d'affaire, quelque pressantes que soient les  
Ob-

\* Matth. XXVIII. 19.

Objections qu'on nous fait. Celui qui présidoit à ces Thèses n'avoit, pour échapper, qu'à recourir au *Distinguo*. Il pouvoit dire que *St. Pierre* conoissoit le Mistère de la Vocation des Paiens. Cet Apôtre ne pouvoit pas ignorer, qu'ils ne dussent être appelés à la Foi. Leur Vocation est trop marquée dans les Prophètes & dans l'Évangile, pour qu'elle ne lui fût pas connue; que ce qui se passa à la Conversion de *Corneille* prouve seulement que *St. Pierre* ne savoit pas quand il falloit comencer à convertir les Paiens, & que ce fût pour l'avertir, que le tems en étoit venu, qu'il eût besoin de la Révélation rapportée dans le X. Chap. des Actes.

C'est tourner ingénieusement la chose, dit là dessus un des Assistans, qui a fort approfondi la Théologie; Mais cette Réponse a un petit air de subtilité, qui pourroit la faire regarder come une échapatoire. Quand *St. Pierre* eût la Vision, pour le déterminer à aller travailler à la Conversion de *Corneille*, *St. Luc* nous en marque une circonstance, qu'on auroit bien de la peine à acorder avec le *Distinguo* qu'on vient de prêter, au Président de la Dispute. L'Historien Sacré nous apprend, que cette Vision fût répétée jusqu'à trois fois. Quand un Homme est instruit de ce qu'il doit faire, & qu'il attend

attend seulement que son Maître lui marque le tems où il doit comencer cet Ouvrage, le moindre signe fufit pour l'en avertir. Mais fi l'on est obligé de le lui faire entendre plusieurs fois, c'est une preuve des plus concluantes, qu'il ne favoit pas encore à quoi on vouloit l'employer, & même qu'il n'étoit pas fort disposé à exécuter cet ordre \*.

Voici donc, ajouta nôtre Théologien, la Réponse qu'auroit dû faire le Président de cette Dispute. *St. Pierre* conoissoit la Vocation des Gentils, mais il croioit, qu'avant d'être admis dans le Christianisme, ils devoient être soumis à quelques Cérémonies Légales, & sur tout à la Circoncision. C'est ce qui paroît clairement dans le II. Chap. de l'Épître aux *Galates*. Cet Apôtre refusoit de manger avec les Païens, qui aiant reçu l'Évangile, n'avoient pas été circoncis & n'observoient pas les Ordonances de la Loi. *St. Paul* lui reproche vivement d'avoir voulu *contraindre les Gentils à judaïser* \*\*. Il blâ-

\* La principale raison de la répétition de la vision, & de l'invitation à manger de ces Viandes ofertes, c'étoit de faire comprendre à *St. Pierre*, qu'il n'y avoit point d'illusion dans ce qu'il croioit voir & entendre. Cette vision réitérée plusieurs fois ne pouvoit pas être regardée come l'effet de l'imagination, ou come un simple éblouissement. Par là elle s'imprimoit encore plus fortement dans l'esprit de l'Apôtre.

\*\* Gal. II. 14.

blâme hautement le ménagement outré de *St. Pierre* pour les *Juifs*, qui alloit jusqu'à ne vouloir pas manger avec des Païens convertis au Christianisme, sous prétexte qu'ils étoient incirconcis. Il l'accuse de dissimulation à cet égard, & il l'en reprend en présence de plusieurs Témoin. C'est pour le guérir de cette prévention, ou pour le corriger de cette fausse prudence, qu'il eût la Vision rapportée dans le X. Chap. des Actes, & c'en est là la véritable Clé.

Pour juger du sentiment de ce Théologien, on relut la Narration de *St. Luc*, qui se réduit à ceci. *St. Pierre*, étant dans la Ville de *Joppe*, eût une Vision pour le disposer à recevoir les Gentils dans l'Eglise. Il monta un jour, à l'heure de la Prière, sur le haut de la Maison, c'est à dire sur le Toit, qui étoit en forme de Terrasse. Il lui survint un ravissement d'esprit, pendant lequel il vit le Ciel ouvert, & come une grande Nape, qui étant tenue par les quatre bouts, en descendoit jusqu'à terre. Il y avoit là de toutes sortes d'Animaux. Il y en avoit sur tout beaucoup de ceux que les *Hébreux* regardoient come impurs, & dont la Loi leur défendoit l'usage. L'Historien remarque, qu'alors *St. Pierre* se trouvoit actuellement pressé de la faim. A  
Pas.

l'aspect de tous ces Animaux , qui lui étoient ainsi présentés , il ouit une voix qui lui ordonoit de se lever , de tuer quelques uns de ces Animaux & d'en manger ; mais il s'en excusa sur leur impureté légale. Il répondit que jamais rien d'impur n'étoit entré dans sa bouche. La Voix lui repliqua , qu'il ne devoit pas traiter d'impur ce que Dieu même avoit sanctifié , & qu'ainsi son Scrupule n'avoit aucun lieu dans cette occasion. Cette Vision , cette invitation fut réitérée jusqu'à trois fois.

A la première lecture de cette Vision , il semble qu'elle a simplement pour but l'abrogation des Cérémonies Légales , & sur tout de la distinction des Viandes défendues par la Loi. Mais quand on l'examine bien , on trouve qu'elle tendoit à guérir *Pierre* du préjugé comun à toute la Nation , qu'ils ne devoient avoir avec les Païens aucun comerce de Religion , ni même de Société. Ils s'abstenoient sur tout de manger avec eux , de peur d'être incités à manger de quelques Viandes défendues par la Loi. Ce scrupule étant levé , ils pouvoient donc se fréquenter. Il y a plus , les Docteurs *Juifs* enseignoient , que les *Gentils* sont figurés dans la Loi de *Moïse* , par les Animaux impurs , qu'il ne faloit non plus  
avoir

avoir de comerce avec les Idolâtres, que manger des Animaux défendus. On ne pouvoit donc pas choisir une image plus propre à représenter la Vocation des Gentils , & l'Ordre de leur annoncer l'Évangile. Le but de la Vision étoit donc d'apprendre à cet Apôtre , que désormais il ne devoit plus faire difficulté de converser avec les Païens, s'agissant de les gagner à Dieu , & de leur annoncer l'Évangile.

*St. Pierre* ne pénétra pas d'abord le sens de cette Vision , mais il y entra parfaitement , quand les Envoïés de *Corneille* se furent acquités de leur Message. Ils lui exposèrent que cet Officier Romain avoit été averti par un Ange d'appeller *Pierre* , & d'écouter ses instructions.

Dès le lendemain il partit pour *Cesarée* , où étoit *Corneille*. Etant arrivé chez lui , il y trouva plusieurs personnes assemblées. *Vous savés* , leur dit il , *combien il est défendu aux Juifs de fréquenter les Etrangers , & même d'entrer chez eux ; mais Dieu m'a fait conoitre que je ne devois plus regarder personne come impur & souillé \**.

Voilà coment l'Apôtre explique cette Vision. Il y trouve la décision de cette Question générale , si un Juif pouvoit fréquenter un  
Païen

Paien. Mais il ne l'applique point à la Controverse dont il s'agit dans le Chap. II. de l'Épître aux *Galates*, c'est à dire si les Gentils devoient préalablement être assujettis aux Cérémonies de la Loi. Il y a appris purement & simplement, qu'on ne doit plus se faire de scrupule de communiquer aux Gentils les lumières de l'Évangile. Dieu lui a fait comprendre, qu'ils ne devoient plus être regardés come impurs, ni les Alimens dont ils usôient. En conséquence aiant été apellé par *Corneille*, il déclare qu'il étoit venu chez lui sans balancer, & que la Vision avoit levé ses scrupules. La manière dont il conclut mérite sur tout d'être pesée. *J'éprouve aujourd'hui réellement*, dit il, *que Dieu ne fait point acception de personnes*, qu'il n'a point d'égard aux qualités extérieures, qu'il n'y a plus de distinction de Peuple choisi, ni de Peuple hors de l'Alliance, que quand Dieu veut exercer sa bonté, la Nation, la Patrie, la Famille n'y entrent pour rien; je comprends que Dieu veut faire adresser son Évangile à tous les Homes indifféremment \*. On convint que le meilleur Interprète de cette vision c'est *St. Pierre* lui même, & c'est par là que finit la Conférence que j'ai crû devoir vous rapporter. Je vai  
 pré-

\* Act. X. 34.

présentement, *Monsieur*, ajouter quelques Remarques de mon chef.

Vous trouverez dans la *Bibliothèque Raisonnée* les Paroles de *St. Pierre* expliquées dans le même sens que je viens d'établir\*. Ce sujet n'est traité qu'incidemment & d'une manière fort abrégée. On fait honneur à *Limborch* d'avoir été le premier qui a bien développé la pensée de *St. Pierre*, & cela dans son *Commentaire sur les Actes des Apôtres*. On cite aussi les Traducteurs de *Berlin*, qui ont entrevû le véritable sens de ce verset, mais en hésitant un peu là dessus, & qui dans l'Épître aux *Ephésiens*, ont oublié ce qu'ils avoient dit sur les Actes. C'est apparemment parce que les Notes sur les Actes, & celles sur les Épîtres, sont de deux Mains différentes.

Mais celui qui a donné le premier cette Explication, est sans contredit le Père *Mauduit*. Il étoit Prêtre de l'Oratoire, & mourut en 1709. Nous avons de lui des Analyses Françaises sur les Évangiles, sur les Actes des Apôtres, & sur les Épîtres. A la fin de chaque Volume, on trouve des Dissertations Critiques sur les Passages, qui en ont besoin. On en voit une sur *Act. II. 39.*\*\*.

G g

Après

\* *Bibliot. Raisonnée*. T. XII. p. 341.

\*\* *Analyses des Actes des Apôtres*. 1710. p. 286. 3me. Édit.

Après avoir fait voir que *St. Pierre* n'a pas eu en vûe, dans cet endroit, la Vocation des Gentils, qu'il ne conoiffoit pas encore, il infiste principalement fur ce qu'il ne devoit pas, dans cette ocafion, en faire mention, quand même elle lui auroit été conüe.

„ Quoi qu'il en foit, dit-il, de la co-  
 „ noiffance que *St. Pierre* pouvoit avoir de  
 „ la Vocation future des Gentils, il eft  
 „ certain qu'il ne penfoit point à eux, lors  
 „ qu'il difoit, que *la Promeffe* de Dieu re-  
 „ gardoit ceux qui étoient éloignés; parce  
 „ qu'il étoit de la dernière importance pour  
 „ la Conversion des Juifs, qu'ils n'euf-  
 „ fent pas le moindre foupçon qu'il penfât  
 „ aux Gentils. Cette feule idée eût d'a-  
 „ bord étouffé tous les fentimens de péni-  
 „ tence dont ils furent touchés par fon  
 „ Discours. On peut juger, par ce qui  
 „ arriva, long-tems après, à l'Apôtre *St. Paul*,  
 „ combien la Vocation des Gentils les au-  
 „ roit révoltés en cette ocafion contre *St.*  
 „ *Pierre*. Celui là leur dit fimplement,  
 „ que *J. C.* lui avoit témoigné le deffein  
 „ qu'il avoit de l'envoier aux Gentils. *Vade*  
 „ *quoniam in Nationes longè mittam te.* Et  
 „ ces paroles les transportèrent d'une telle  
 „ fureur, qu'ils l'auroient mis en pièces,  
 „ s'ils

„ s'ils l'eussent eû en leur puissance \*. Co-  
 „ ment donc *St. Pierre* auroit il entendu  
 „ *ces gens éloignés*, dans un sens qu'il ne  
 „ devoit pas présenter aux Juifs, sous peine  
 „ de faire avorter les heureux comence-  
 „ mens de leur Conversion.

„ Ce qu'il veut donc dire, est que la  
 „ Promesse des Dons du St. Esprit ne les  
 „ regardoit pas seulement eux mêmes,  
 „ mais leurs Enfans, & leurs Frères, qui  
 „ étoient dans les Provinces les plus éloi-  
 „ gnées, autant qu'il plaira à Dieu nôtre  
 „ Seigneur d'en appeler à la Foi. Et cette  
 „ considération n'étoit capable que de les  
 „ toucher encore d'avantage, & d'avancer  
 „ leur Conversion \*\*.

„ Voilà, *Monfieur*, ce qu'on auroit pû  
 oposer, dans la Conférence dont je vous  
 ai informé, à ce Théologien, qui préten-  
 doit que *St. Pierre* avoit désigné les Gen-  
 tils par *ces Gens éloignés*, & qui cependant  
 prêtoit à cet Apôtre un si grand ménage-  
 ment pour les *Juifs*, qu'il falût la Vision du  
 X. Chap. des Actes, pour le faire revenir  
 des égards excessifs qu'il avoit pour ceux  
 de sa Nation. *St. Pierre* qui a la foiblesse à  
*Antioche* de se séparer des Gentils convertis,

G g 2

de

\* Act. XXII. 21.

\*\* Analises sur les Actes, p. 389.

de peur de déplaire aux *Juifs*, auroit-il eu l'imprudencce de leur déclarer, dès sa première Prédication, que les Gentils partageroient avec eux les Dons miraculeux, & qu'ils y devoient avoir autant de part que ceux qui étoient honorés du glorieux titre de Peuple de Dieu?

Je me rétracte, *Monsieur*, cet Apôtre ne risquoit rien à entendre les Païens par ceux qui sont loin, parce que ses Auditeurs n'auroient pas compris sa pensée, & auroient appliqué ces paroles à leurs Frères éloignés & dispersés dans différens Pais. Cependant, come on parle ordinairement pour être entendu, tenons nous en à ceci, que le Prédicateur & les Auditeurs ont pris ces paroles dans le même sens.

Il me semble donc, qu'il est assés bien prouvé présentement, que dans cette occasion *St. Pierre n'a pas pu* parler de la Vocation des Gentils, que ceux à qui il parloit n'y auroient rien compris, & que quand ils l'auroient entendu, *il n'a pas dû* toucher cette corde, de peur de les révolter contre lui.

Je vous ai raporté le sentiment d'un de nos Théologiens, qui nous dit, qu'il croioit que *St. Pierre* conoissoit très bien la Vocation des Gentils, quand il prêcha la première

mière fois aux *Juifs*, & que s'il falut une Vision du Ciel pour l'envoyer vers *Corneille*, c'étoit seulement pour le guérir de la pré-vention où il étoit ; que les *Paiens* dussent subir la Circoncision avant qu'être admis dans l'Eglise, & que c'est là dessus que cet Apôtre avoit été fortement repris par *St. Paul*.

Si le Père *Hardouin* se fût trouvé dans nôtre Conférence, il auroit combatu ce sentiment d'une façon bien particulière, & que je vai vous rapporter pour sa singularité.

Ce Jésuite a composé une assez ample Dissertation, pour prouver que celui qui avoit été repris par *St. Paul* n'étoit point l'Apôtre *St. Pierre*, mais un des *LXX.* Disciples, nommé *Céphas*, & vraisemblablement un des deux qui alloient à *Emmaüs*.

Il y a de grands inconvéniens dans le sentiment ordinaire, que ce Savant a voulu éviter par là. *St. Augustin* ne les a point dissimulés. Il a reconu que *Pierre* comit une grande faute. Cet Apôtre ne pouvoit faire ce qu'il fit à *Antioche*, à moins qu'il ne crût que les Observances Légales étoient encore d'obligation, ce qui étoit une erreur, & s'il ne le croioit pas, c'est encore pis, puis qu'il agissoit contre ses propres lumières, ce qui est très répréhensible.

Les Enemis du Christianisme ont inféré de la Dispute raportée dans le Chap. II. de l'Épître aux *Galates*, que *St. Pierre*, ou s'étoit trompé sur un point essentiel, ou avoit été un prévaricateur. Ils n'ont pas plus épargné *St. Paul*. *Porphire* dit que dans cette occasion, il se montra come un jaloux & un présomtueux!

Mais ce qui a sur tout déterminé le Père *Hardouin* à essayer d'établir son Paradoxe, c'est que ceux qu'il lui plait d'appeller Hérétiques, ont abusé de la Dispute de ces deux Apôtres, pour afoiblir l'Autorité du Souverain Pontife, & pour montrer que ses Décisions ont quelquefois besoin d'être réformées. Le Père *Quesnel* a dit sur ce Passage des *Galates*, qu'on peut voir par là si *St. Pierre* se croïoit infallible, ou si *St. Paul* le regardoit come tel. Il en conclut qu'un Inférieur, un simple Evêque peut corriger son Supérieur. Le Jésuite, pour sauver l'honneur du *St. Siège*, & pour se mettre à couvert de toutes ces fâcheuses conséquences fait tomber la censure de *St. Paul* sur un *Céphas*, Personage, selon lui, entièrement différent de l'Apôtre *St. Pierre*.

*Dom Calmet*, qui est pour le sentiment ordinaire, n'y trouve pas autant d'inconvénient. „ Si *St. Paul*, dit-il, a repris *St.*  
„ *Pierre*

» *Pierre* avec vigueur , & avec quelque ef-  
 » pèce d'autorité , ce n'est pas par un Ef-  
 » prit d'orgueil & de présomtion , c'est un  
 » éfet de son zèle pour la vérité. Il crai-  
 » gnit que l'exemple d'un Apôtre ne tirât  
 » à conséquence , & ne fit croire aux Fi-  
 » dèles d'*Antioche* , que la Circoncision &  
 » les autres Cérémonies Légales étoient  
 » nécessaires au salut.

Il y a encore moins d'inconvénient à dire  
 que *St. Pierre*, après la Pentecôte , ignoroit  
 que les Paiens dussent être apellés à l'E-  
 -vangile. Il paroît aussi par ses Épîtres , qu'il  
 regardoit la fin du Monde come fort pro-  
 -chaine de son tēms. Cette petite erreur ne  
 flautoit faire aucun tort à la Religion Chré-  
 -tienne.

Si *St. Pierre* ignoroit encore la Vocation  
 des Gentils , quand il prêcha aux Juifs le  
 jour de la Pentecôte , & qu'il leur promit  
 que les Dons Miraculeux leur seroient acor-  
 -dés , à eux , à leurs Enfans , & même à ceux  
 qui étoient loin , rien n'est plus naturel que  
 d'entendre par ces dernières paroles , les Juifs  
 dispersés dans des Provinces éloignées ,  
 & dont plusieurs étoient venus actuelle-  
 -ment à la Fête. C'est là le sens literal , qui  
 doit venir le premier dans l'esprit. Il ne  
 faut recourir au sens figuré , que lors

qu'en se tenant trop scrupuleusement à la Lettre, il en résulte quelque inconvénient. Ici c'est tout le contraire. Dès qu'on admet le sens figuré, on voit naître les difficultés.

Après tout, il faut convenir, que la Question que je viens de traiter, n'est pas fort importante. Elle n'influe sur aucun Dogme essentiel de la Religion. De quelque manière qu'on entende ces paroles de *St. Pierre*, nôtre créance est toujours la même. Mais vous aimés, quand on explique l'Écriture Ste, que ce soit toujours de la manière la plus juste & la plus précise. J'ai essayé, *Monsieur*, de vous servir selon vôtre goût. Vous me marquerez, s'il vous plaît, si j'ai réussi. Je suis &c.





## REMARQUES

*Sur le DELUGE.*

MONSIEUR.

**V**ous avés été blessé d'une pensée, qui vous a parú un peu hardie, dans une Lettre insérée dans le *Journal Helvétique*, au Mois d'*Août* dernier. Un Anonime, parlant du Déluge, blâme hautement les Phisiciens, qui prétendent que les Corps marins, que l'on trouve sur les Montagnes, ou profondément dans la Terre, fort loin de la Mer, sont des restes de ce grand Evénement, raporté dans l'Histoire Sainte, & peuvent lui servir de preuves. Vous les aviez toújours regardé come des Monumens, qui attestent ce fait. Il vous avoit toújours parú, que les Coquillages que l'on trouve sur les plus hautes Montagnes, sont propres à convaincre un Athée même, de ce que l'Ecriture nous dit d'un Déluge universel. Vous m'avez demandé, si je ne les regardois pas avec vous, come des preuves concluantes? Vous avez souhaité que je vous disse, si je ne trouvois pas la proposition de l'Anonime un peu téméraire, ou

si

si je ne l'envifageois pas au moins come un jugement précipité?

Je ne me suis pas pressé de vous répondre, & je vous en dirai la raison. Il faut vous avouer fort naturellement, que je cherchois à laisser tomber la chose. Ce que vous relevés dans cette Lettre, n'est qu'une Proposition incidente, échapée peut être à l'Auteur dans le feu de la composition. La Lettre est fort bone, pour le fond de la matière, & est très bien tournée. Une autre raison, pour éluder vôtre demande, c'est que la Question, que vous me faites, est délicate, & au dessus de ma portée. Les plus habiles Philosophes sont partagés sur la validité de ces preuves en faveur du Déluge. Je ne me sens pas assez habile, pour essayer de les mettre d'accord.

Mais vous êtes revenu à la charge, & par une seconde Lettre, vous me somés de m'expliquer sur vos Grieffs contre l'Anonyme. Il ne s'agit donc plus de reculer, & il faut, bien ou mal, vous dire quelque chose sur le sentiment de l'Anonyme, dont vous avés été blessé. Je vai començer par le rapporter.

Dans un endroit de sa Lettre, l'Auteur avoit besoin de prouver, que les Savans qui se sont apliqués à quelque Science en  
par-

particulier, ou seulement qui se sont échauffés sur quelque sujet particulier y veulent tout rapporter. *L'Abé Banier*, dit-il, *trouve par tout l'Origine des Fables. Certains Physiciens*, ajoute-t'il, *trouvent sur la surface de la Terre, dans son sein, jusques sur les plus hautes Montagnes, des Monumens du Déluge. Un Home entêté de la Pierre Philosophale la trouvera jusques dans l'Apocalypse\**.

L'Article du Déluge vous a blessé & bien d'autres aussi. Cependant, *Monsieur*, je vous croi trop équitable; pour en conclure, que l'Anonyme est peut être un de ces Esprits Forts, si comuns aujourd'hui, qui ne reçoivent pas la Révélation. Il y a bien de la différence entre n'admettre pas certaines preuves, qu'on allègue en faveur du Déluge, & rejeter le Déluge même. Je connois cet Auteur, pour un Home plein de respect pour l'Histoire Sainte. La seule chose qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas parlé, avec assez de ménagement, de plusieurs Auteurs respectables, qui ont employé, en faveur du Déluge, des preuves, qu'il ne croit pas concluantes, & de les avoir traités à peu près de Gens prévenus & entetés.

Ce qui vous a mis sur tout de mauvaise hu-

\* Journ. Helvétique Août 1752. p. 186.

humeur contre lui, c'est de les avoir comparé à un *Home entêté de la Pierre Philosophale*, & qui croit la trouver jusques dans l'*Apocalypse*. Ce parallèle vous paroît tout à fait injurieux.

Ce dernier trait, c'est à dire de vouloir chercher le secret du Grand-Oeuvre dans l'*Apocalypse*, vous paroît le dernier degré d'extravagance, & vous me demandez si je croi, qu'il y ait eu jamais de Cerveau assez dérangé, pour en venir jusques là. Mais le fait est certain, & l'Anonime a de bons Garans pour cela. Dans des Siècles d'ignorance, c'étoit une opinion presque générale que *St. Jean* avoit le secret de la Pierre Philosophale. Le Jour de sa Fête, on lui en faisoit honneur. Un Auteur, nommé *Adam de St. Victor*, nous apprend, qu'on chantoit de son tems une Prose dans l'Eglise, où il étoit dit, que *St. Jean* portoit un Trésor inépuisable, qu'il convertissoit des Baguettes en Or, & de simples Pierres, en Pierres précieuses\*.

Mais après tout l'Anonime a grand tort d'avoir associé à de semblables Visionnaires, de grands Phisiciens, come un *Scheuchzer*,

UN

\* „ *Inexhaustum fert Thesaurum, qui de Virgis fecit aurum gemmas de lapidibus.* ” Je crois que c'est *Avicenne*, qui a dit le premier que *St. Jean* étoit un grand Chimiste.

un *Vodvard*, & tant d'autres, qui ont crû voir sur la Terre de fréquens vestiges du Déluge. Leur sentiment ne manque pas de probabilité. C'est aller trop vite, que de le condaner d'une manière si décisive.

La Nature elle-même, *disent-ils*, offre, aux Homes, des Monumens authentiques de cette terrible Révolution. Ces Monumens se rencontrent & se présentent presque par tout. D'un bout de la Terre à l'autre, dans les grands Continens, & dans les petites Isles, sur les Montagnes & bien avant sous terre, on trouve des Lits entiers de Coquillages, quelquefois tous différens, souvent d'une même espèce. On trouve, dans toutes les parties du Monde, des Plantes, des Insectes, des Poissons, des Homes mêmes, come embaumés dans des plaques d'Ardoise. On y remarque des Animaux de Mer pétrifiés, des Plantes Marines, ou pétrifiées, ou empreintes sur des Pierres, en un mot toutes les dépouilles de la Mer. Ces Corps Marins subsistent tels à peu près qu'ils étoient, il y a plus de quatre mille ans. Qui peut les avoir dispersés sur tout le Globe, sinon un Evénement universel, tel que le Déluge. Ce sont tout autant de Monumens, que la Providence nous a laissés de la plus grande de toutes les Catastrophes. Ils doivent nous confirmer l'Histoire

toire

toire de *Moïse*, come les Médailles qu'on trouve dans la Terre servent à apuier l'Histoire Romaine ou Grèque.

Voions coment on essaie d'expliquer autrement que par le Déluge, cette foule de Monumens. On s'est contenté de dire, pendant quelque tems; que c'étoient de simples Jeux de la Nature; que ce n'étoient point des Corps marins, mais purement terrestres; qu'ils n'étoient pas venus d'ailleurs, mais qu'ils avoient pris naissance dans le lieu même où on les trouvoit. S'il s'agissoit de Corps pétrifiés, on disoit, que les Pierres croissent & végètent, come les Plantes; qu'elles prennent d'elles mêmes ces figures singulières que nous admettons, & qu'il par un pur caprice de la Nature, ressemblent tout à fait à des Corps marins; que les sels & les soufres peuvent contribuer à produire ces figures régulières, par quelque fermentation & par leurs différentes combinaisons.

Il faut que ceux qui raisonoient ainsi n'eussent jamais examiné avec soin ces Fossiles, & qu'ils ne les eussent jamais comparés avec leurs Originaux marins. Ils se figuroient entr'eux seulement une ressemblance grossière, telle à peu près que celle que les Enfans trouvent dans les Nuées, avec tels Objets qu'il leur plait. Mais la conformité est parfaite

faite & peut foutenir la comparaifon la plus exacte. Même forme, même grandeur, même couleur, même odeur quand on les brule, & enfin même Analife Chimique. Le fimple bon fens fufit pour faire voir l'abfurdité de cette explication. Auffi un Potier de terre, qui à peine favoit lire, mais qui avoit du génie, la combatit avec fuccès. Il fe nommoit *Bernard Paliffi*. Il eft le premier qui a découvert que ces Foffiles n'étoient point des jeux de la Nature, çome l'ignorance l'avoit jugé jufqu'alors, mais de vrais Coquillages de Mer. Ce *Paliffi* avoit beaucoup de goût pour les Expériences de Phifique. Il vint à Paris, où il enfeignoit publiquement chez lui la Phifique Expérimentale. Les Médecins même venoient entendre fes Leçons & les paioient. J'ai crû, *Monsieur*, que vous feriez bien aife de conoitre un peu cet Home fingulier. Il me femble que Mr. de *Reaumur* a parlé de lui quelque part dans fes Mémoires.

Le célèbre *Voltaire* a donné une autre raifon de ces Coquillages déplacés. Il prétend que ce font les Homes qui les ont aportés dans ces lieux où ils ne devoient pas fe trouver naturellement. On a de lui fur ce fujet une Lettre écrite en Italien. Rien de plus fimple que fon Explication. Si l'on trouve des

Coquilles d'Huitres sur une Montagne, c'est que quelques personnes qui avoient fait une partie de plaisir, en avoient fait porter pour s'en régaler. Vous serez bien aise d'avoir le jugement de *Mr. de Reaumur*. Voici ce qu'il écrivoit à un de ses Amis, en Novembre 1746. *Mr. de Voltaire a adressé une Lettre à la Société de Bologne, où il veut que tous les Amas de Coquilles Fossiles soient dus à des Gourmans & à des Pélerins de St. Jacques. Il faut que chacun fasse son metier, ajoute-t-il. Le sien est de faire de beau Vers.*

Ce Poete n'est pas le premier qui a eû cette pensée. D'autres avoient dit avant lui, que les Coquillages, qu'on trouve dans différens endroits de la Terre où ils ne devroient pas être naturellement, y avoient été aportés par des Homes, ou par des Oiseaux de proie pour les manger, & qu'avec le tems ils se sont enfoncés dans la Terre, & sont même devenus Fossiles.

Si de semblables explications méritoient d'être réfutées, on oposeroit d'abord, que ces Coquillages se trouvent quelquefois dans des endroits trop éloignés de la Mer, pour les y faire aporter dans le dessein de s'en nourrir. D'ailleurs il y en a plusieurs dont l'Home ni les Oiseaux n'ont pas fait usage, puis qu'on les trouve encore fermés en

entier. On voit encore dans des lieux fort éloignés de la Mer des *Corues d'Hammon* d'une petitesse surprenante, & qui n'auroient pû servir de nourriture qu'aux Habitans du Roiaume de *Liliput*. D'un autre côté on trouve en Touraine un si prodigieux Amas de Coquilles, qu'elles font un Massif de plusieurs lieues de longueur & de plusieurs Toises de profondeur\*. Avés vous jamais qui parler, *Monsieur*, d'un si ample *Garde Manger* ?

D'autres disent que ce sont des Coquillages de la Mer, qui ont remonté les Rivières, come les Saumons, & qui ont été poussés par des Canaux souterrain, dans lesquels la Mer entre. Mais conçoit-on que la Mer d'elle même, ait pû pousser des Coquillages pesans quelquefois 30. à 40. Livres, sur des Montagnes hautes de cinq à six cent piez & plus encore, au dessus de la superficie des eaux ?

Le Père *Castel* a un autre système, pour expliquer sur tout coment on trouve en Europe des Coquillages pétrifiés, dont l'espèce ne se trouve qu'en Amérique. Il a recours au feu central, qui pousse du centre a la superficie, & qui doit les faire venir jusqu'à nous. Mr. *Bourguet* lui a opposé, non

H h

pas

\* Hist. de l'Académie 1720. p. 7.

pas, come dans l'Article précédent, les Coquillages trop lourds & trop pesans pour être poussés de cette manière, mais au contraire quantité de Coquillages fossiles fort minces & fort délicats, qui sont cependant ou entièrement, ou presque entièrement conservés, à quelque profondeur même qu'on les déterre. Il paroît d'une manière évidente, que cela n'a pû se faire autrement que par le moyen d'une inondation qui tint ces Corps suspendus, & qui ensuite les déposa doucement dans les différentes couches où l'on les découvre.

Comparons présentement le système de ceux qui aiment mieux attribuer au Déluge le transport de tous ces Coquillages dispersés, que d'avoir recours à ces Explications forcées. Après en avoir fait la comparaison pour-  
ra-t-on encore les regarder come des gens prévenus & entêtés, qui veulent, à quelque prix que ce soit, trouver des preuves de ce grand Evénement dans ces dépouilles de la Mer, où aucun autre ne s'aviferoit d'en chercher ?

Il est donc assez naturel de chercher dans la grande inondation du Déluge, la cause du transport de tant de Coquillages dispersés sur la Terre. Cette explication doit paroître raisonnable. Mais le défaut qu'on y trouve, c'est

c'est d'être insuffisante. On croit qu'elle ne peut pas rendre raison de tout ce que les Naturalistes ont observé sur ces Fossiles déplacés.

D'habiles Phisiciens disent, depuis quelque tems, que le Déluge ne suffit pas pour expliquer toutes les Coquilles rassemblées en si grande quantité dans de certains lieux, en Touraine par exemple, & sur les plus hautes Montagnes. Ils ont recours pour cela à une Inundation totale, mais lente & successive, pendant le cours de plusieurs siècles. Il faut absolument, disent ils, que ce qui est Mer aujourd'hui ait été Terre autrefois, & que les Eaux aient fait de cette manière avec le tems, tout le tour du Globe.

Il seroit bien à souhaiter que le Déluge pût tout expliquer. La dépense en est toute faite, & il est fâcheux de revenir plusieurs fois à de semblables bouleversemens. Cependant on établit le nouveau système sur des preuves assez embarrassantes.

On nous défie d'expliquer par le Déluge certaines productions singulières qu'on voit dans les Cabinets des Curieux. En voici un exemple. J'ai vu à Londres en 1714. celui du Docteur *Vodvard*. Il nous étala un Moreeau de Rocher, qui faisoit la charge d'un Homme des plus robustes, & qui étoit

tout farci de Coquilles. Les unes y étoient engagées tout entières, d'autres seulement à moitié. Il me parût qu'elles étoient de l'espèce connue sous le nom de *Porcelaine*, très bien conservées & avec leur beau Vernis. J'avoüe qu'il est difficile d'expliquer par le Déluge, ces Coquillages logés dans le Roc & qui font Corps ensemble. Il est bien difficile d'expliquer par là ce bizarre assemblage de la Pierre la plus dure, du Marbre, même avec des Coquilles. Il faut, pour en rendre raison, remonter à un tems où le Rocher n'ait été qu'une pâte môle, ou plutôt une vase & une bourbe, que les Coquilles apportées par la Mer, n'ont eü aucune peine à pénétrer.

Cependant le Savant Naturaliste *Vodvard* n'a pas laissé, dans sa Géographie Physique, d'expliquer par le Déluge ce Phénomène embarrassant. Il suppose, que dans cette Catastrophè, l'eau fondit tous les Corps les plus solides & en fit une espèce de bouë. Il n'en excepte que les Coquilles, qui par un privilège, dont il lui est bien difficile de rendre raison, conservèrent toute leur consistance. Quelqu'un a dit, que dans cet endroit de son Livre, très curieux d'ailleurs, ce Savant avoit fait un faux pas, & que ces  
Pier-

Pierres garnies de Coquilles l'avoient fait broncher.

Outre les Coquilles on voit encore quelquefois d'autres Corps étrangers incorporés dans des Pierres fort dures. Un Curieux fait voir dans son Cabinet un Bloc de Rocher, dans lequel sont des Coquillages, de petites pièces de peau de Chien Marin, des Dents de grands Poissons, le tout parfaitement lié avec le Rocher, & dont il est impossible de le séparer.

Mais si le Déluge ne peut pas tout expliquer, on ne sauroit nier, qu'il n'en paroisse au moins plusieurs Vestiges. On ne peut rendre raison d'aucune autre manière des Coquillages qui se trouvent sur les plus hautes Montagnes. On a beau dire que ce qui est Terre aujourd'hui a pû être Mer autrefois, la Mer a beau gagner sur les Terres d'un côté, & les abandonner d'un autre, cette Circulation lente ne la portera jamais jusqu'au sommet des plus hautes Montagnes.

Vous aurés beau dire encore, que le Centre de gravité de la Terre, qui n'étoit pas le même que celui de grandeur, peut avoir changé, que par ce changement, des Terres peuvent se trouver sous l'Equateur, qui n'y étoient pas auparavant, ce qui doit avoir haussé considérablement dans ces en-

droits là, la superficie des eaux : Quand on prendroit ces beaux Songes philosophiques pour des réalités, encore ne fera-t-on pas monter les eaux jusqu'où il faudroit. Pour transporter tant de Coquillages sur les plus hautes Montagnes, il faut que la Mer soit devenue un Ocean universel, qui come dit *Moïse*, ait surpassé les plus grandes hauteurs\*.

Il me semble donc, *Monsieur*, qu'après avoir bien pesé les raisons de part & d'autre, nous pouvois continuer à regarder quelques uns des Corps marins déplacés, & portés sur les Montagnes les plus escarpées, come des titres autentiques du Déluge. Si ces Monumens ne font pas une preuve complète, ils font au moins quelque chose de plus qu'une demi preuve. Si le Déluge n'explique pas tout, il rend au moins raison d'une bone partie des Fossiles que l'on découvre, & même de plusieurs qu'on ne peut rapporter qu'à cette seule Cause. Il y a un milieu entre dire qu'on peut

\* Sur cette supposition gratuite que l'Equateur peut se trouver successivement dans differens Pais. Voyés la Thèse de Mr Cræner, De Hodierna Telluris Structura 1725. où elle est réfutée par des preuves mathématiques. Pour pouvoir s'acomoder de cette supposition il faut aussi admettre une Chronologie plus ancienne que celle des Chinois, de plusieurs milliers de Siècles.

peut tout expliquer par le Déluge de Moïse, ou dire qu'il n'explique rien. Tenons nous en *Monsieur*, à ce sage milieu. Cela suffira pour mettre l'Anonime dans le tort.

Mais on nous fait des difficultés contre la réalité du Déluge, & l'on essaie d'en ébranler la certitude. On attaque sur tout son universalité, que nous prétendons prouver par les Corps marins déplacés & dispersés par tout. J'ai déjà dit qu'il faut bien se garder de ranger l'Auteur de la Lettre parmi ces Mécreans. Cependant il est bon de connoître ces difficultés, & juger ensuite du cas que l'on doit en faire.

On nous demande donc d'où pourroit être venue la quantité prodigieuse d'eau qu'il auroit fallu pour couvrir les plus hautes Montagnes? La cause qu'en donne l'Écriture paroît insuffisante, dit-on. Elle dit que ce fut l'effet d'une simple pluie, qui dura quarante jours. Cette pluie ne dut pas seulement égaler celles qui tombent pendant quatre à cinq Mois en Abissinie, & qui n'incomodent pas le Pais\*.

Mais l'Écriture marque clairement deux Causes du Déluge; la Pluie, laquelle dé-

H h 4

trempa

\* Système de Tellimed. T. I. p. 122.

trempa les Terres, remplit les Valées & aquit assez de volume pour mettre l'Arche à flot. L'autre cause, ce sont les eaux sorties de l'Abime, come l'eau sort lors qu'elle a rompu ses digues. L'Histoire sainte fait même mention de l'élévation continue des eaux, long-tems après la pluie cessée. Ces deux causes sont bien distinguées par *Moïse*.

Il est vrai, que nous ne pouvons pas bien dire ce que c'est que cet Abime. Le Texte sacré semble nous insinuer, que la Mer se déborda, qu'elle sortit du fond de ses gouffres, & il nous fait sentir que la cause principale de l'acroissement des eaux dans le Déluge venoit de la Terre même.

Autre difficulté. On nous demande ensuite, ce que devint cet amas immense d'eau, & où il put s'écouler? Mais je vous prie de remarquer, *Monsieur*, que ces deux objections, qui sont assez fortes l'une & l'autre, embarrassent également nos nouveaux Philosophes. Ils sont forcés de reconoitre, que les Coquilles que l'on trouve assez fréquemment sur les plus hautes Montagnes, sont l'effet d'un Déluge, c'est à dire d'une élévation des eaux jusqu'au niveau où les Coquilles ont été déposées.

Quelque parti que prennent ces habiles  
Phi-

Phisiciens , ils seront obligés de suposer que la Mer à monté a un point si élevé sur nos Continens, qu'il est impossible que toutes les eaux que nous conoissons étant rassemblées , aient pû la grossir assez pour parvenir jusques là. Qu'on rejette le Déluge dont parle *Moïse*, & qu'on en supose un autre antérieur, on sera toujours exposé aux mêmes inconvéniens. Quand on aura trouvé la quantité d'eau nécessaire, autre embaras pour la faire disparoitre & en délivrer la Terre. Il est constant, d'un côté, qu'il est impossible de trouver un moien physique de produire la quantité d'eau dont le Globe doit avoir été inondé, afin que la Mer ait porté ses productions où nous les trouvons. Il n'est pas moins constant d'un autre côté qu'aucune ressource physique n'a pû faire écouler ou dissiper cette quantité d'eau.

Ce n'est pas assez dire, que ces Objections doivent incomoder les nouveaux Philosophes autant que nous, elles les embarrassent beaucoup plus ; en voici la raison, c'est que nous ne sommes pas obligés, quand nous voulons rendre raison du Déluge, de nous en tenir aux causes physiques. Nous faisons intervenir le Maître de la Nature, come a fait l'Écriture, & les  
Phi-

Phisiciens, pour expliquer leur Déluge, doivent s'en tenir à la seule Nature, & n'en sauroient venir à bout.

Puis donc que le Déluge fournit le Siftème le plus vraisemblable, pour expliquer coment les Corps Marins ont été transportés si loin de la Mer jusques sur les Montagnes, on ne doit pas regarder come chimériques les preuves que de sages Phisiciens tirent de ces Monumens, en faveur de l'Histoire sainte. C'est sur quoi, pour conclure ma Lettre, je suis parfaitement d'accord avec vous contre l'Anonime.

J'oublois de vous dire, que le célèbre *Wilson* nous indique un moien d'avoir la quantité d'eau nécessaire pour nôtre Déluge. Pour cela il fait passer la Terre à travers la queue d'une Comète. Vous verrés, *Monsieur*, si vous voulés vous acomoder de cet expédient.

L'idée de cet Astronome me fait naitre la pensée d'ajouter encore un Article à ma Lettre, qui y mettra un peu de variété. On l'aime par tout, mais elle est sur tout nécessaire, en traitant un sujet aussi lugubre que le Déluge. Remarqués, je vous prie, le grand usage que nos Philosophes modernes savent faire des Comètes. Ils ne les font plus servir de Présages, come on faisoit

anciennement, mais ils leur donnent une bien plus grande efficacité. Une Comète, selon *Wiston*, a inondé une fois la Terre. Mais voici quelque chose de plus; suivant *Mr. de Buffon*, c'est une Comète qui l'a voit formée au commencement.

Ce hardi Philosophe croit que notre Globe, & toutes les autres Planètes sont originellement de petites parties détachées du Soleil, par une Comète, qui est venue heurter cet Astre, & en aura emporté quelque fragment. En le touchant obliquement, elle doit en avoir chassé quelques parties, auxquelles elle aura communiqué un mouvement come d'impulsion. Cette portion ainsi détachée, come la Comète elle même, sera devenue Planète, & continuera à tourner autour du Soleil.

*Monfieur de Buffon* n'a pas autant approfondi la Géographie que la Physique. On ne peut pas posséder également toutes les Sciences. Il nous dit dans la Préface de son *Histoire Naturelle du Cabinet du Roi*, que le *Pic de Ténérisse* est dans l'Isle de *Fer*. Ce qui l'aura aparemment brouillé là dessus, c'est la position du premier Méridien. Les François le mettent dans l'une de ces Isles & les Holandois dans l'autre. C'est ce qui lui aura fait confondre ces deux Isles, & croire que ce n'en étoit qu'une.

Quoi qu'il en soit , cette petite méprise a doné lieu à une Scène assez plaisante. Mr. de Buffon se trouva un jour dans le Monastère des Bénédictins de Saint Bénigne de Dijon. Il y en a de savans , parce qu'ils font de la Congrégation de St. Maur , qui s'applique plus que les autres à l'étude. On ataquâ un peu nôtre Philosophe sur ses Systèmes trop hardis ; celui par exemple , de la formation des Planètes , qui ne s'accorde guère avec la narration de Moïse. On n'oublia pas son nouveau Système de la Génération , qui a fort alarmé le Clergé. On trouvoit que la plupart de ses Ecrits blessaient la Religion , & on lui dit assez rondement , que la hardiesse de ses Systèmes rendoit sa Foi un peu suspecte.

*Sa Foi suspecte !* répondit un Gentilhomme du Voisinage qui se trouva là , & qui est bon Géographe. *C'est faire tort à Mr. de Buffon. Je prens hautement sa défense. Jamais Home n'eut plus de Foi que lui. Il l'a portée au plus haut degré , & il nous a fait voir chez lui cette Foi dont parle l'Evangile , qui va jusqu'à déplacer les Montagnes. Il a transporté le Pic de Ténérife dans l'Isle de Fer.*

Vous pourrés dire , Monsieur , qu'il est arrivé à ce profond Philosophe , ce qui  
 atri-

arriva autrefois à *Thalès*, qui trop attentif à contempler les Astres, ne prit pas garde à une Fosse qu'il avoit sous ses piez, où il tomba ; ce qui fit rire sa Servante. Nôtre *Thalès* moderne trop occupé demême à arranger les Planètes, s'est lourdement égaré sur celle qu'il habite, & a fait rire les Géographes.

Il me semble, *Monfieur*, que vous voila traité à peu près, come le font les spectateurs au Théâtre de Paris. Après la Tragédie, on leur donne ordinairement la *petite Pièce*. Je suis &c.

A Genève le 20. Octobre 1752.





# L E T T R E

*A Mr. \*\*\*. célèbre Médecin à Paris, concernant M. le Professeur DE HALLER.*

**L**A Traduction Française des Poésies de M. DE HALLER, qui a paru depuis peu à Paris, aiant excité, dans cette Capitale du Royaume, une vive curiosité de conoitre particulièrement un Savant, qui s'est illustré en différens genres de Sciences, je ne puis refuser, MONSIEUR, la demande que vous me faites de vous communiquer les particularités de la Vie de ce Grand Home, qui me sont conües.

Les détails d'une Vie célèbre servent principalement à nous instruire ; ils nous intéressent tous, par la gloire, qui en retombe sur l'Espèce humaine en général, ou sur nôtre Nation, en particulier ; & si nous sommes frappés, à la vue des progrès rapides d'un Génie, la secrète satisfaction de la considérer, dans ses premiers comencemens, plus au niveau de nos Ames moins élevées, de le voir partir d'un point où fort souvent nous nous contentons d'arriver, nous con-

sôle

sole en quelque manière, & nous donc des espérances.

Mr. de Haller, connu depuis peu à Paris, par la Traduction de ses Poésies, l'étoit depuis long-tems par sa réputation de Savant Médecin. La Suisse, depuis la Réformation n'a pas cessé d'avoir des Hommes célèbres. Mais les préjugés des Etrangers l'ont presque toujours empêché de profiter de la gloire, que les Savans qu'elle a produit se sont acquis. L'Histoire particulière d'un Home fait seul un grand Tableau, dont il suffit de travailler les figures principales. C'est de l'Home, du Poete & du Savant que nous allons peindre les traits.

*Albert Haller* est né à *Berne* en Suisse, le 16. Octobre 1708. d'une ancienne Famille Patricienne. Son Père étoit Avocat au Conseil Souverain, & il fut ensuite Secrétaire du Gouvernement de Baden: C'étoit un Home de goût, & qui faisoit d'assez jolis Vers. Le Fils ne tarda pas de donner, dans la plus tendre jeunesse, des espérances de ce qu'il deviendrait un jour. La Nature prépare de loin ses plus chères Productions: Tout sert alors aux vûes infinies du Créateur; & dans les infirmités même de l'Home, il lui fait trouver une source de bonheur. La santé foible du jeune *Haller* contribua beau-

beaucoup à l'atacher à une Vie sédentaire, qui auroit pû lui devenir désagréable, si la foiblesse de sa Constitution avoit influé sur la force & la vivacité de son Esprit.

Dés l'âge de sept ans, il marquoit déjà son envie de devenir Auteur; il rassembloit tout les mots qu'il aprenoit de jour en jour, & en formoit des Dictionnaires: A peine avoit il dix ans, que le Dieu des Vers comença à l'inspirer pour la première fois. Son Précepteur quelquefois trop rigide étoit l'objet de ses Satires, il en lançoit en secret contre lui, en Allemand, en François, en Latin, tant il est vrai, que nos goûts & nos actions sont le plus souvent l'effet de nos passions. Il ne prenoit aucun plaisir aux amusements frivoles de la Jeunesse. Sa vûe extrêmement basse ne lui permettoit pas de s'intéresser aux Jeux de ses Amis. Peût être même qu'une secrète élévation de cœur porte de bone heure les Génies nés pour de plus grandes choses, à se séparer des autres.

A l'âge de douze ans, il avoit lu *Baile & Moreri*. Il en fit des Extraits, fort étendus, & il composa, sur le plan de ces Auteurs, des Mémoires sur la Vie de quelques Homes illustres. Tant de grands exemples excitèrent chés lui une envie extrême

trême de se distinguer. Son ambition n'étoit pas fécondée ; ses Parens la tournoient en raillerie ; mais rien n'étoit capable de ralentir son ardeur.

Les grands Génies n'ont bien souvent d'obligation qu'à eux mêmes. Le Père de *Mr. Haller* étant mort en 1721. il n'eût plus de Précepteur particulier, & il suivit alors le Cours Académique sous les Professeurs de *Berne*, & se livra presque uniquement aux charmes de la Poësie.

Vers ce tems là, il tomba malade de la Petite vérole, & se vit en danger de mourir. *Mr. Haller*, rempli de l'idée de paroître un jour avec éclat dans le Monde ne paroissoit guères disposé à quitter ce Théâtre, pour un autre dont il n'avoit point d'idée. Ces sentimens doivent s'excuser dans un jeune Home, qui n'a pas encore appris par expérience & la Philosophie, à se faire un plaisir de la mort. S'il est glorieux de remplir un belle Destinée, il faut pardonner au jeune *Haller*, de regretter la Vie, avant que d'avoir employé ses talens à remplir une si noble carrière.

Une Demoiselle, fort aimable Amie de *Mr. Haller*, le consoloit durant cette maladie, par sa conversation & par des lectures. Il paroît qu'il sentit alors pour la pré-

mière fois, à l'âge de douze ans, les feux de l'amour; mais ces feux passagers étoient bientôt éteint par la passion de l'étude. Il fit des Vers sur sa *résolution d'aimer*, qui n'ont jamais été publié de son aveu, mais qui sont pleins d'esprit & de tendresse.

Son Père l'avoit destiné à l'Etat Ecclésiastique, mais après sa mort, il pancha pour la Médecine. Ses Parens l'envoierent à *Bienne* auprès d'un vieux Médecin nommé *Mr. Neubaus*, Homme de mérite, mais rigide Carthésien. *Mr. Haller* refusa de prendre ses principes, qui déjà alors ne lui parurent que des Visions; & de la Philosophie il se tourna vers les Muses. Tout le séjour qu'il fit dans cette petite Ville, & qui fût d'une Année; il l'emploia à faire des Vers en différentes Langues: Epigrammes, Petites pièces de toute espèce, des Tragédies, & même un Poème épique de quatre mille Vers. On lui faisoit souvent faire des impromptus où il mettoit beaucoup d'esprit & de sel.

Il ne se foucioit cependant pas de la Compagnie; il menoit une Vie solitaire. Un jour le feu prit dans une Maison voisine de celle où il étoit logé. Dans ce pressant danger l'unique soin de ce jeune Poète fut de saisir ses Vers, d'abandonner les autres états, & de

se sauver sur une coline hors des Portes , d'où il vit l'Incendie en spectateur tranquile. Toutes ces Productions de son loisir furent dans la suite immolées à son goût plus mûr; il les brûla lui même à l'âge de quatorze ans.

Il se décida enfin totalement pour la Médecine, ses Parens l'envoierent à *Tubinguen*, en 1723. Il donna bien-tôt dans cette Université des preuves publiques de son habileté. Il prit beaucoup de goût à l'Anatomie, & come les Médecins de *Tubinguen* n'avoient pas assez de Corps à leur disposition, il s'exerça beaucoup dans l'*Anatomie comparée*, la source peut être unique de la vraie *Physiologie*. Le même jour, qu'il devoit soutenir des Thèses en public, il composâ dans une de ces heures où l'Esprit est le plus libre, son *Himne sur le matin*, que l'on trouve à la tête de ses Poësies, traduites en François.

La grande renommée de *Boerhaave* atira Mr. *Haller* à *Leiden*: Il y séjourna depuis 1725. jusqu'en 1727; & c'est là que sous un aussi grand Maître, il posa les premiers fondemens du nom qu'il s'est fait depuis parmi les plus célèbres Médecins. Je pourrois faire voir ici coment il s'est poussé dans cet Art, que les Anciens ont cru, non sans fondement, être divin; mais ces détails

me conduiroient trop loin; les Médecins pourront s'en informer par eux même.

Le désir de s'instruire le conduisit en *Angleterre* & en *France*. Il resta sept Mois à *Paris*, & jusqu'au Printems de 7728. C'étoit toujours la Médecine qu'il cultivoit avec une ardeur extrême; il fréquentoit les Hôpitaux, pour voir les Opérations de Chirurgie, & dissequoit beaucoup en son particulier.

Il abandonna presque entièrement la Poësie à *Paris*. Depuis son départ de *Tubingen*, il sembloit craindre de perdre tous les instans, qu'il auroit donné aux Muses, sur le tems qu'il croioit devoir à sa principale Etude: Il ne fit qu'une seule Pièce, qu'il le désir de revoir sa Patrie lui dicta à *Leiden*, & quelques Fables, qu'il composa à *Paris*. Il comença cependant à se produire dans les compagnies & à y prendre goût. Je me souviens, de lui avoir ouï dire, qu'on s'y étoit fort étonné d'entendre un *Suisse* raisonner sur *Racine* & *Corneille*, & de le voir gagner aux Echecs.

Une Maladie l'ayant empêché d'aller en *Italie*, il revint à *Bâle* pour profiter des lumieres du Grand *Bernoulli*. Tous les jeunes Etudiâns n'obtenoient pas la faveur des Leçons de cet Homme célèbre, un des plus grand

grand Mathématiciens de l'*Europe*, & qui par la célébrité de son nom à fait conoitre les Suiffes jusques à la *Chine*. Il faloit être Mathématicien pour oser se flater d'être son Disciple. Mr. *Haller* le devint bien-tôt. Durant son séjour à *Bâle* il fit ses délices de ce que les Mathématiques ont de plus abstrait & de plus brillant.

Ce goût ne le quita pas lors qu'il fût de retour à *Berne*: Il cherchoit quelquefois de nouvelles Courbes dans les heures, que le Comun des Homes apelle perdues. Le jour même de ses Noces il travailla sur le *Calcul différentiel*. Ce qui seroit ridicules dans un Home ordinaire ne l'étoit plus chés lui. Cette ardeur extrême d'étendre ses conoissances ne le quittoit pas un moment; quoique né avec les sentimens les plus délicats, & le Cœur le plus tendre, il ne pouvoit s'empêcher de lire & de calculer auprès de sa Maitresse, quelques Mois ayant son Mariage. Ces heures, qui font des momens, ce tems précieux d'un Amant, il le partageoit entre l'Amour & une passion plus grande que l'Amour.

Mais si Mr. *Haller* fit céder l'Amour à l'étude, il n'en fut pas de même de la Poésie. Ce fut à *Bâle* qu'il se laissa de nouveaux enflamer de ce feu, qu'il avoit senti long-

tems auparavant dans un âge prématuré. Il avoit appris à conoitre les *Poëtes Anglois* dans ses Voyages ; il se forma sur leur modèle , & il en fût si bien faisir l'esprit , que dans ses Vers il a prévenu les plus belles idées de *Pope*, l'oracle de l'*Angleterre*. Il ne faisoit pas absolument des Bocages & des Ruiffeaux pour l'animer ; à Table même, sans le secours du Vin, dont *Mr. Haller* s'est toujours abstenu, il écrivoit les plus beaux Morceaux. C'est ainsi qu'on vit naître le Poëme sur la fausseté des Vertus humaines, celui sur les *Alpes*, & quelques autres.

*Mr. Haller* avant son séjour à *Bâle* n'avoit encore recueilli aucune Plante ; la vûe des *Alpes* l'invita à cette nouvelle Etude. Il l'entreprit sans Maître ; il fit , pour herboriser en *Suisse*, un tour de deux cens seize lieues , & à ses recherches il doit l'honneur de se voir placé, avec *Lineus*, à la tête des Botanistes de l'*Europe*.

Les Plantes de la *Suisse*, dont il a donné depuis l'Histoire, ne furent pas le seul fruit de ce pénible Voyage. Il composa après son retour à *Bâle*, le Poëme des *Alpes*, remplis des peintures les plus brillantes de la Nature, & suffisant seul pour immortaliser son Auteur. Il le composa loin des *Alpes* même ; mais ayant l'imagination encore vivement

vement frappée de toutes les merveilles, qu'il venoit de contempler. Il se fit alors une habitude de composer ses Vers dans ses Promenades botaniques. Souvent, las de ses courses il se jettoit sous le premier Arbre, méditoit quelque sujet, & composoit les Vers, qu'il mettoit par écrit à son retour chez lui. Il trouvoit par expérience que son Esprit ne lui ofroit jamais des images plus vives, ni des pensées plus fortes, que dans le passage subit, d'une application extrême au calme d'une méditation solitaire. Il trouvoit encore, qu'en écrivant les Vers, dans le tems de la Composition, on s'atache trop aisément à la première expression, & que l'Esprit gêné & l'Imagination rallentie par cette méthode, ne fournissent ni des idées aussi sublimes, ni des figures aussi brillantes. C'est ainsi à peu près que *Milton* faisoit ses Vers en hyver, dans la plus profonde nuit, recueilli de tous les embarras de la journée, & le lendemain à son reveil il les récitoit à son Epouse.

Une Forêt voisine de Berne\*, fût pendant quelque tems l'endroit favori de nôtre Poète. Il y alloit cueillir des Plantes, & se reposer pour faire des Vers. Peut-être viendra-t-il des tems, où l'on ira voir ces

Li 4

lieux,

\* Le Bois de Bremgarten.

lieux, come on visite la Tombe de *Virgile* à *Naples*, & le Jardin de *Jope* à *Swickenham*.

C'est dans le grand Voiage pour la Botanique que Mr. *Haller* composa, dans les intervalles d'une Fièvre tierce, son Poëme sur la *Raison*, la *superstition*, & l'*Irréligion*.

Il revint à *Berne* en 1729. & comença à pratiquer la Médecine avec tant de succès, que tous les Malades de l'Hôpital lui aiant été confiés, il n'y en eût pas un seul qui ne fut guéri.

En 1732. ses Poësies parurent pour la première fois à *Berne*. Mr. *Haller* n'y avoit pas mis son nom. Cela fût cause qu'on les atribua à Mr. *Miralt*, le sage & ingénieux Auteur des *Lettres sur les Anglois & les François*, & de quelques autres Ouvrages attribués comunément à Mlle. *Hubert*. Les Gens d'Esprits trouvèrent bien-tôt, dans ce petit Recueil de Poësies, des idées neuves, un raisonnement fort, des images brillantes, & des pensées sublimes. Les dévots se revoltèrent, come il font ordinairement; on leur fit sentir leur tort, mais ils crient encore. Un parti plus dangereux s'éleva contre l'Auteur: Des traits, lancés contre des Persones en place, lui firent de puissans Ennemis, & de mauvais Vers qu'on lui atribua dans la suite, lui en attirèrent de nouveaux.

Au comencement de 1734. Mr. *Haller* fut reçu Membre de l'Académie Roiale des Sciences de *Stokholm*. Ce fut la première Societé favante qui s'emprefsa à se l'affocier. Il s'étoit fait conoitre par des Ouvrages d'Anatomie, & par un nouveau Siftème sur *l'Origine des Monstres*; qu'en France on attribüe à Mr. *Winslou*, quoi que Mr. *Haller* ait publié son Mémoire, beaucoup avant lui.

En 1735. Mr. *Haller* fut fait Bibliothécaire de la Ville de Berne. M. *Steiguer d'Almedinguen*, aujourd'hui Sénateur, & en tout tems lié avec Mr. *Haller* par amitié, autant que par la conformité de leur goût & de leur inclination pour les Lettres, se démit de cette Charge en faveur de nôtre Savant.

Ce fût le premier Bénéfice dont il jouit dans sa Patrie. Il servoit sans honoraire le Théâtre Anatomique érigé pour lui en 1734. Il n'avoit pû obtenir quelque tems auparavant une place de Médecin de l'Hôpital, à laquelle étoit ataché un revenû médiocre, & des Compétiteurs qui le surpassoient en âge, come il les surpassoit en savoir, lui avoient été préférés.

L'Emploi de Bibliothécaire fut parfaitement du goût de Mr. *Haller*. Ses Compatriotes qui l'y voioient, les Etrangers qu'il y entretenoit, avoient lieu de croire, que  
la

la Littérature avoit fait son unique étude. Il s'appliqua surtout à mettre de l'ordre dans l'arrangement des Médailles, & à reconoitre l'Esprit du beau Siècle de Rome dans ces précieux restes de sa gloire, come on pourroit chercher l'Esprit du Siècle de LOUIS XIV. dans les Inscriptions des Galleries de Versailles.

La même année il soutint des Thèses pour la Chaire d'Eloquence & d'Histoire, quoi qu'il n'y eut aucune vüe. L'année suivante lui ouvrit une Carrière mieux proportionée à ses grands talents. Ce fut quand le Ministère d'Hanovre le sollicita d'accepter la Profession en Médecine, Anatomie, Chirurgie, & Botanique, dans l'Université nouvellement érigée à Göttingen. Mr. Haller quittoit avec regret sa chère Patrie. Des bruits ridicules s'étoient alors répandus. On suposoit que cette Vocation étoit une invention de sa part pour obtenir des Emplois dans sa Patrie. Le départ de Mr. Haller manifesta bientôt la fausseté de ces bruits. On fit une représentation \* en Sénat pour le retenir; mais son honneur exigeoit qu'il partit.

L'Université de Göttingen, établie par les soins d'un grand Ministre \*\*, devint bientôt

\* Heimlicher-mahnung.

\*\* M. le Baron de Munchausen.

tôt un Corps illustre de Savans de tous les ordres, que le Roi de la Grande-Bretagne apelloit de tous côtés par ses largesses & ses bienfaits. Mr. *Haller* contribua beaucoup au lustre de ce nouvel Etablissement, par le grand nombre d'Etudians que sa réputation subite atira même du fond du Nord, & par les Ouvrages qui ont servi de base à sa réputation. Tant de talents, qu'il eût occasion de faire briller, ne restèrent pas sans récompense. Les graces du Roi, les titres, les grades, les honneurs littéraires s'accumulèrent successivement sur sa tête.

En 1738. le Roi d'Angleterre le fit son Médecin, & en 1743. il y ajouta le titre de Conseiller aulique. Il fût reçu Membre de la Société Royale de Londres en 1740. Sa Patrie même se crut intéressée, sur la foi des applaudissemens de toute l'Europe, à reconnoître un mérite & des talens, qui lui devoient appartenir. Les soins généreux d'un Bienfaiteur illustre\*, auquel Mr. *Haller* avoit ofert l'hommage de sa Muse, contribuèrent efficacement à le faire élire Membre du Conseil Souverain de la République en 1745. La bienveillance que Florence témoigna au Marquis *Maffei*, par des Statues, Berne l'a marquée à Mr. *Haller*, en cette occasion, par le

\* Feu M. l'Avoier Steiguer d'Almendingen.

le plus grand honneur qu'elle puisse conférer à un Citoyen.

En 1747. la Société Royale d'*Uupsal* le reçut au nombre de ses Membres. Une Chaire de Professeur à *Oxford*, & une autre à *Utrecht* lui furent ofertes dans le même tems : Il ne pût accepter, ni l'une, ni l'autre.

En 1749. le Roi d'*Angleterre* fit demander à la Cour de *Vienne*, à l'insçu de Mr. *Haller*, des Lettres de Noblesse pour lui & ses Descendans. J'ai vû en original la Lettre du Ministère d'*Hanovre*, dans laquelle on manifesta à Mr. *Haller* la volonté du Roi, & les raisons qui déterminoient S.M. à lui obtenir cette distinction. Ce fait suffira sans doute, pour détruire les bruits que l'envie à fait répandre à cette occasion. Le Roi, dans le séjour qu'il fit la même année dans ses Etats Héréditaires, donna publiquement à Mr. *Haller* des marques distinguées de son Estime & de sa Bonté Royale.

Le Roi de *Prusse*, aussi attentif à chercher le mérite par tout où il se trouve, que bon Juge pour le reconoitre, & généreux à le récompenser, fit inviter Mr. *de Haller* en 1750. par Mr. *de Maupertuis*, de venir jouir à *Berlin* d'une Pension de 4000. *Ecus d'Empire*, sans lui imposer aucun travail. Les grandes obligations, qu'avoit Mr. *de Haller*

à la Cour Britanique l'empêchèrent d'accepter des ofres si avantageuses. Il fût cependant reçû peu après à l'Académie Roïale de *Berlin*.

En écrivant cette Lettre, j'aprens, que Mr. *De Maupertuis* vient encore actüellement de faire de nouvelles Propositions, de la part du Roi de *Prussé*, à M. *de Haller*, pour l'atirer à *Berlin*. S. M. lui fait ofrir, au cas qu'il prenne cette résolution, de lui envoïer un Blanc-signé, sur lequel il mettra lui même les Conditions sous lesquelles il souhaiteroit d'entrer au Service de ce Monarque. Mr. *de Haller*, quoi que pénétré de la plus respectüeuse reconoissance, pour les dispositions gracieuses de ce Grand Roi, n'a pas crû cependant pouvoir accepter des ofres aussi honorables qu'avantageuses. Les Obligations infinies, come on l'a déjà dit, qu'il a au Roi de la *Grande Brétagne* y mettent obstacle, ainsi que son Amour pour sa Patrie, qu'il compte de revoir dans peu.

La même année il fut placé à la tête du Collège des Chirurgiens à *Göttingen*. Et lorsque en 1751. on eût formé à *Hanovre* le projet d'établir une Académie des Sciences dans la même Ville de *Göttingen*, Mr. *de Haller* fût chargé d'en dresser le Plan & de l'exécuter. Le Roi lui fit doner les Patentes

de Président perpétuel de cette nouvelle Société, avec le pouvoir d'en choisir les Membres. Ainsi ce Savant devint le Chef d'une Académie, *lui qui come a dit Mr. de Fontenelle de Mr. de Leibnitz, pourroit être lui seul une Académie.* Les Mémoires de cette Société comencèrent bientôt à paroître.

La même année il fut nommé Membre de l'Académie Impériale, apellée *Naturæ Curiosorum*, & de l'Institut de Bologne. Et dans cette année 1752. l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, vient de le recevoir dans son Corps, & Mr. d'Argenson, Ministre de Guerre, lui a écrit à ce sujet une Lettre très gracieuse. Telle est l'Histoire d'un des plus Savans Homes du Siècle. Nous l'avons suivi dans le cours d'une vie jusqu'ici aussi laborieuse que brillante; osons encore doner une idée de son extérieur & de son Caractère.

Mr. de Haller est d'une taille grande, & avantageuse; il a les yeux bruns, petits, mais plein de feu: les traits du Visage dans une proportion régulière, qui forme ce que nous apellons comunément, l'air revenant. Ses Portraits ne le ressembtent pas; les Peintres, qui les ont faits, ont manqué le matériel même de sa phisionomie.

Il a joui de fort peu de santé dans sa première Jeunesse; & il en conserva jusqu'à l'âge

Page de 30. ans un Mal de tête presque continuel. Ce fût la Maladie de Mrs. *Pope* & *Addisson*. La grande application où l'entraîne l'impétuosité de son Génie, lui a causé plusieurs fois des Fièvres chaudes. Ses nerfs s'ébranlent aisément & à la moindre impression. C'est peut être sur cette disposition de tempérament comune aux Poètes, que les Anciens les ont apellé, *Genus irritabile Vatum*.

L'Esprit de Mr. *de Haller*, quoique naturellement fort impatient, est susceptible cependant des Méditations les plus lentes & les plus abstraites : Il a sù soumettre son inquiétude naturelle, à la tranquillité que demande l'Etude profonde des Mathématiques; & faire succéder alternativement la marche mesurée de *Newton*, au vol rapide de la Poésie.

Il a l'imagination si forte, que des Faits arrivés dans sa première Jeunesse, il se les représente encore avec toutes les circonstances, qui les ont acompagnées. Il ne faut pas après cela s'étoner de l'étendue surprenante de sa Mémoire. Des Romans lus dans son Enfance, il favoit encore en réciter exactement le contenu à l'âge de passé quarante ans. Il retient dans sa Mémoire les beaux Passages d'un nombre infini de Poètes dans toutes les Langues, & des Faits presque

que inombrables de l'Histoire des tems les plus obscurs. La Géographie de la *Chine* & de la *Tartarie*, par la lecture des voïages, lui est devenue aussi familière que celle de son País. De tous ces détails d'Anatomie, de Botanique, de Médecine, d'Histoire, & de Phisique, jamais un seul ne lui a manqué dans l'ocasion. Il possède toutes les Langues polies de l'*Europe*; de sorte qu'outre sa Langue maternelle, outre l'*Angloise* & la *Françoise*, qu'il s'est rendues surtout familières, & les Langues mortes, qui devoient être le premier fondement de son savoir, il entend le *Hollandois*; l'*Italien*, l'*Espagnol*, le *Suédois* & le *Danois*.

J'ai entendu Mr. de Haller, dans une Maladie, s'apliquer ce Passage du Télémaque, où il est dit, que *Hégésipe* avoit autrefois vû *Philocles* en *Crete*, pendant qu'il gouvernoit les plus grandes affaires, maigre, languissant, épuisé; c'est que son naturel ardent & austère le consumoit dans le travail; il ne pouvoit voir sans indignation le Vice impuni: Il vouloit, dans les affaires, une exactitude qu'on n'y trouve jamais. Ainsi ses Emplois détruisoient sa Santé délicate. *Hégésipe* ajoute ensuite: Qu'à *Samos* il voïoit *Philocles* gras & vigoureux. Malgré les ans, la Jeunesse fleurie s'étoit renouvelée sur son visage. Une Vie sobre,

tran-

tranquille, & laborieux lui avoit fait come un nouveau tempéramment. Que ne peut aussi, Mr. de Haller s'aproprier cet augure!

Il n'est que trop à craindre en éfet, qu'il n'abrège, par ses travaux surprenans, des Jours si précieux à la République des Lettres. On peut juger des soins que demandent ses Emplois réunis, & l'on doit être après cela justement surpris, qu'il ait trouvé le tems de composer tous ces Ouvrages ingénieux, si diférens dans leur nature. Outre ses Poésie, dont on a fait 15. Editions, en *Allemand* & en *François*, sans parler de divers Morceaux traduits en *Anglois*, en *Latin* & en *Italien*, l'Ouvrage, qui servit de première planche à sa réputation naissante, ce fut ses *Comentaires sur la Physiologie de Boerhaave*. On les a imprimés plusieurs fois en *Allemagne*, à *Turin* & à *Venise*: Ils l'ont aussi été à *Paris*, mais défigurés par *La Mettrie*, qui les avoit traduits en *François* & qui se les aproprioit. Ses *Tables d'Anatomie* sont un grand Volume in folio, rempli de Découvertes nouvelles. L'*Angiologie* \* étoit peu connue avant Mr. de Haller; encore ne le paroit elle guères que chez divers Auteurs, qui le copient \*\*. Il a publié un Ouvrage en

K k

deux

\* L'Histoire des Vaisseaux du Corps humain.

\*\* On peut s'en convaincre par la lecture de divers Ouvrages nouveaux en ce genre, qui ont paru à Paris,

deux Volumes in folio, sur les *Plantes de la Suisse*; la plupart découvertes, toutes rassemblées & examinées par lui même. Il fuit toujours, dans ses recherches, la méthode qu'on apelle *la naturelle*. En 1751. il fit imprimer à *Amsterdam*, en deux Volumes in 4to. sa *Méthode de Boerhaave pour étudier la Médecine*, avec d'amples Comentaires, dans lesquels l'Ouvrage de *Boerhaave*, qui lui sert de Texte, nage come un Atome dans un Océan. *Mr. de Haller* done dans cet Ouvrage des Extraits & des Jugemens de plus de quatre mille Traités sur la Médecine, qu'il a tous lûs lui-même. Ses autres petits Ouvrages sont inombrables; il fufit de dire, qu'il n'y a pas une de ses Differtations, pas un de ses Membires, où il n'y ait du nouveau. On en a plusieurs Collections in 4to. & in 8vo. Il a fait depuis 1742. un grand nombre d'Extraits pour la Bibliothèque raisonnée, qui donent une nouvelle idée de l'étendue de ses conoissances; des Extraits de Livres de toutes les Sciences, & dans toutes les langues. Actuellement il a abandonné ce Journal, pour travailler à quelques autres.

Come Médecin, *Mr. de Haller* a enrichi son Art favori, dans plusieurs de ses branches, d'une infinité de Découvertes. Observateur

vateur fidèle , il marche toujours dans les Sentiers de la Vérité , sans s'attacher à aucune Hypothèse , & n'acceptant que l'expérience pour guide. Pirrhoniste dans les Sciences , il veut tout voir par lui-même. Il faut consulter les Fautes des Médecins , pour le connoître sous ce point de vue.

Il en est un autre sous lequel son Caractère & son Cœur se manifestent mieux. C'est dans ses Poésies , que la noblesse de ses idées & la délicatesse de ses sentimens se peignent dans leur grace naïve , & toute leur force naturelle. Il excelle surtout dans le genre qu'on peut appeler *Philosophique* ; & dans les Pièces de ce genre , il a toujours traité avec une dignité convenable les sujets les plus élevés. Il a le premier rapellé la Langue allemande à une concision laconique ; il a essayé , le premier de sa Nation , à orner des Pensées métaphisiques, des graces de la Poésie. Des Lecteurs, peu acoutumés à trouver tant de sens , sous si peu de paroles, acusèrent d'abord le Poète d'une obscurité dont ils ne peuvent plus se prendre qu'à eux-mêmes. Dans sa *Doris* & dans son *Ode sur la Mort de Marianne* \* Mr. de Haller a exprimé la plus vive tendresse de la façon la plus touchante. Que la Na-

K k 2

ture

\* Marianne Wyß de Method & de la Motte , sa première épouse.

ture est naïvement peinte dans son Poème sur *les Alpes* ! Que de réflexions utiles , mêlées aux images les plus riantes ! L'*Épître à Mr. Bodmer* , est vraiment consolante par la force du raisonnement , & la délicatesse des sentimens qu'elle renferme. Et quels Eloges ne lui ont pas mérité encore les autres Pièces de ce précieux Recueil !

Si dans sa Jeunesse Mr. de *Haller* a eu quelques doutes sur la Religion ; Philosophe en tout , il lui a falu un long examen , pour que cette Religion lui parût dans tout son lustre , & il l'a depuis soutenu glorieusement dans plusieurs de ses *Ecrits*. Pénétré de sa Vérité , il en recommande la pratique dans toutes les occasions.

Je finirai cette Lettre , par les Vers François , que Mr. de *Haller* avoit fait lui-même , pour être placés au bas de son Estampe , qui doit être à la tête de son *Système de Physiologie* :

*D'écouter la Nature il fit sa Loi suprême ;  
Il soumit le Savoir à cette autorité ;  
Il sut chez l'Ennemi chérir la vérité ,  
Et haïr l'Erreur dans lui même.*

Cette Estampe est finie ; mais les Vers y ont été placés en Latin , & traduits d'une main différente.

Vous aurez , sans doute vû , les Vers que *Mad. Du Boccage* a adressés à Mr. de *Haller*.

Ils font bien conoitre l'estime que l'on a pour  
lui en France. Les voici.

O Toi, que la France a comu  
Come un Philosophe sublime,  
Mais que nôtre Esprit prévenu  
Croit Ennemi de la Rime ;  
Tu fus le premier des Germaines,  
Qui marchant sur les pas d'Horace,  
Nous aprit par tes tons divins,  
Que ces Fils du Dieu de la Thrace,  
Cultivent les Fleurs du Parnasse.  
En vain les Grecs & les Romains  
Placèrent ce Mont en Phocide,  
Phébus fuit ce Roc escarpé,  
Aux sources du Rhin il préside,  
Et les beaux Valons de Tempé  
Sont aux Lieux où tu reçûs l'être,  
Le Siècle d'or y doit renaitre.  
Là tes Bergers, à l'unisson,  
Te prenant pour leur Apollon,  
Sur les Alpes t'ont fait un Temple.  
Soufre qu'une Muse sans art,  
HALLER, imite leur exemple,  
La Seine, qui, d'un doux regard,  
Honora Milton \* sur ma Lire,  
Sensible aux charmes de tes Chants  
Au nom d'un Peuple qui t'admire,  
Par mes mains t'offre son encens.

\* On a de cette Dame, le Paradis terrestre, Poème  
imité de Milton. A Londres, Paris, 1748.

De trois Femmes \*, dont les deux premières sont célébrées dans ses Poésies, Mr. de Haller a eu 10. Enfans. Il en reste encore huit en Vie : Et dans le sein de cette Famille heureuse & choisie ce savant Père se délasse tous les jours des travaux & des occupations si difficiles à soutenir.

Voilà, *Monsieur*, ma tâche remplie. J'espère que vôtre amour pour les Sciences & pour ceux qui y excellent, vous engagera d'excuser la longueur de ma Lettre & le peu de méthode qui y règne. Recevez la au moins, come une marque des sentimens de dévouement & de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

R E.

\* Melle. Wifs de Mathod; Melle. Bucher, Fille de M. le Banderet Bucher; & Melle Teichmeyer, Fille de M. Teichmeyer, Seigneur de Camsdorf & Wenigenjena, Conseiller Aulique & Médecin du Duc de Weimar-Eysenach, Professeur en Médecine dans l'Université de Jena, en Saxe.



## R E P O N S E

*A l'Auteur de l'Examen de cette Question, Si dans un Etat bien policé on doit permettre les Coteries, ou Sociétés particulières, inseré dans le Journal Helvétique du Mois de Septembre 1752. A. Mr. D \* G \* \**

**L'**Auteur de l'Examen de cette Question, peignant les Cercles avec des couleurs aussi noires & aussi peu vraisemblables, fait voir qu'il ne conoit point les Mœurs & le Génie de ses Concitoyens. Toute Personne qui traite un sujet sans le conoitre, ne peut que donner dans des grands écarts. Il sera toujours soupçonné de n'avoir écrit que par passion, ou par des vûes d'intérêts. Le fait est d'autant plus frappant, qu'il étoit aisé à cet Auteur Anonyme de s'instruire par lui même, les Sociétés qu'il noircit étant sous ses yeux. Cette négligence paroît impardonable, sur tout lorsqu'il est question de se faire imprimer & de répandre chez l'Etranger, aux dépens de la Vérité, les prétendus Vices de ses propres Concitoyens : C'est, *Monsieur*, ce que je me flate de démontrer avec évidence.

Le *Speçtateur Anglois*, en parlant très souvent de diverses Coteries, n'a jamais

marqué qu'il les improuvât, ou qu'il y eût du danger à les permettre. Cet Auteur respectable s'étoit fans doute doné la peine de les examiner de près, puis qu'il ne traitoit aucune Matière fans la conoitre ; ainsi son Silence est un aprobaton tacite de ces Assemblées.

Lorsque *Pline le jeune* étoit Proconsul de *Bitinie* & qui consulta l'Empereur *Trajan*, Prince le plus humain & le plus juste de son siècle, sur une Coterie d'Artisans, qui s'étoit formée dans son Gouvernement, il lui défendit, il est vrai, de la permettre, & lui ordona de la dissoudre ; mais dans cette Citation il y a une réticence de l'Auteur de l'Examen, qui devoit ajouter, que le Christianisme, faisant alors de grands progrès dans le *Pont* & la *Bitinie*, l'Empereur craignit que cette Coterie d'Artisans ne fût un prétexte des Chrétiens, qu'on lui dépeignoit come Ennemis de l'Etat, pour célébrer leurs Mistères. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à faire lecture de la Lettre 97. du X. Livre de *Pline*. D'ailleurs, dans un Gouvernement arbitraire, il n'y auroit rien d'extraordinaire, lors que le Souverain défendroit toutes Assemblées particulières. De telles Assemblées ne sauroient jamais avoir aucun rapport avec les Cercles de notre République : Ceux ci loin de relâcher

les nœuds de la grande Société, dont on est Membre, ne font -que les resserrer plus fortement.

Pour en être convaincu, il faut conoitre la nature de nôtre Gouvernement, & celle de ces Sociétés. Nous vivons dans une Ville où les Loix sont écrites & dans les mains de tous les Particuliers, qui par leur Serment sont dans l'obligation de les observer. Peut-on donc avancer qu'*assujetti à certaines Règles, qu'on s'est imposé soi-même, on ne veut plus se soumettre à cette Subordination qu'exige le Gouvernement; on vient à regarder come un Esclavage & une Tyrannie tout ce qui gêne cette Liberté, dont on est idolatre, & qu'on pousse jusqu'à la licence?* Si pour prouver un fait, une vaine déclamation étoit suffisante, l'Auteur auroit raison, mais come l'essentiel, qui est le vrai, est totalement supprimé, cette déclamation ne sauroit produire aucun effet sur les Persones qui conoissent ces Sociétés,

Je fréquente, ainsi que divers de mes Concitoyens, plusieurs Cercles, & je suis Membre d'une de ces Coteries. Je n'y ai jamais connu d'autres Règles, que celles de l'honêteté & de la bien-séance, & je puis même assurer, que les Membres qui s'en écarteroient en seroient expulsés. Ces Sociétés sont ouvertes & accessibles à tout ce que l'on nomme Honête-Gens. Ils peu-

vent, par eux mêmes, non une fois, mais plusieurs, se convaincre par leurs yeux de la manière dont on s'y comporte. Il est vrai, qu'étant la plupart composées de Citoyens & Bourgeois, l'on y traite, lorsque l'occasion le demande, de la nature du Gouvernement, & des moyens d'en maintenir les Loix & les Libertés; l'expérience aiant démontré, en différentes occasions, que ces Sociétés, étoient très éclairées sur les prérogatives qui leur appartient, & qu'elles ont été des Organes, qui ont referré de plus en plus les Loix & le Gouvernement, loin d'en relâcher les nœuds. Est ce donc là, ce que l'Auteur de l'Examen appelle cesser d'être Citoyens ?

*L'on cesse encore, dit-il, d'être Père & Mari, l'on néglige & l'on oublie les relations les plus étroites, les devoirs les plus indispensables, pour se souvenir qu'on est Membres d'un Cercle.* Si la vérité se rencontroit dans ce paragraphe, quelle ne seroit pas la situation de notre Etat? Les Familles totalement abandonnées à elles mêmes, n'auroient sous leurs yeux, que les exemples les plus frapans de la Débauche, de l'Oisiveté, du Jeu, de l'Yvresse, de la Galanterie la plus criminelle; Torrent impétueux que les plus fortes Dignes ne sauroient arrêter! Tels sont, suivant l'Auteur de cette Dissertation les fu-

nécessaires éfets que produisent les Cercles. Ils subsistent pourtant, ces Cercles, pour la majeure partie dès l'année 1730. & sont actuellement en très grands nombres. L'on ne craindra pas même de dire, qu'ils renferment la plus grande partie des Citoyens & Bourgeois. Ils devoient donc être très corrompus & réduits, eux & leurs Familles, à la dernière misère: Mais l'expérience, graces à Dieu, annonce tout le contraire: On y voit les Arts & le Commerce cultivés avec plus de succès que jamais, la Jeunesse soumise à l'Autorité de ses Supérieurs, les Loix observées, & l'Amour de la Patrie porté au souverain degré. Je ne dis rien que de vrai, en avançant, que les Cercles n'ont pas seulement produits ces heureux éfets; mais qu'ils ont encore opéré la décadence de ces Lieux publics, que l'on nommoit *Cabarets*, Repaire de ce qu'il y avoit de plus mauvais dans la République, où la licence exerçoit son empire, dans l'obscurité; & qui journellement tenoit la Police en fonction.

*L'Esprit d'Intrigue & de cabale*, dit-il encore, *régne dans la plupart des Cercles. Là vous voyés les Chefs de parti rassembler leurs Emissaires &c.* Si l'on demandoit à l'Anonyme, qui sont ces Chefs de parti, il seroit très embarrassé de les nommer. J'ayoue de

bonne foi ; que quoique très répandu, come je l'ai dis, je n'en conois aucun. Il est vrai, que je suis lié avec de mes Concitoiens, qui aiant des lumières supérieures, peuvent nous être utiles, lorsque nous sommes appelés à conoitre des Matières d'Etat. Est-il surprenant, qu'un Peuple, qui a une part si marquée dans le Gouvernement, & même dans ce qu'il a de plus essentiel, se consulte & cherche à ne point se tromper dans le parti qu'il doit prendre ? Il seroit à souhaiter que nos Pères eussent suivi cette Maxime ; leur peu de lumières sur leurs propres intérêts a réduit nôtre République à des extrémités dont nous nous souviendrons long-tems. N'est il pas de la prudence de chercher à éviter tout ce qui pourroit alterer nôtre heureuse Union ? Mais par récrimination, ne pourroit-on pas nommer l'Auteur de l'Examen, lui même un Chef de parti. Tout le démontre dans sa Dissertation.

*Peut on, continue nôtre Déclamateur, penser & soupçonner même que des Législateurs, qui ont eû pour but l'ordre, l'union des Familles & la prospérité de l'Etat, aient jamais voulu perpétuer & consacrer des abus & des désordres si manifestes & si énormes ? Rien de moins convenable que ces expressions. Nos âges Médiateurs, lors qu'ils ont établi des*

Règlemens ( car on peut dire que nôtre Gouvernement n'a pris une Constitution fixe , que depuis l'Époque de l'Illustre Médiation ) n'ont jamais pensé qu'en réservant expressement, dans cet Ouvrage, les Sociétés Civiles, elles seroient un jour la cause de la ruine & de la destruction de la Patrie ; mais au contraire aiant dressé ces Règlemens sur la connoissance parfaite qu'ils avoient de nos usages , ils ont conclu avec justice que ces Sociétés seroient toujours le plus ferme apui de l'équilibre de nôtre Gouvernement , & c'est ce que l'expérience vérifie tous les jours.

*Des Magistrats , qui aiment l'ordre & la paix ; qui ne sauroit se trouver que dans l'observation des Loix , peuvent-ils voir de sang froid qu'on les viole impunément ?*

Nos Magistrats, qui ont juré expressement d'observer & faire observer les Loix, ne s'écarteront jamais d'un principe aussi sacré ; ils sont pleinement persuadés, que tous leurs Concitoiens sont prêts, à leur prêter la main, pour en maintenir l'exécution ; il n'est point nécessaire d'aucune violence à cet égard, & si quelques Particuliers s'en écartent, leur Autorité suffit pour les réprimer ; les droits de chaque Corps de l'Etat étant parfaitement assurés, pour maintenir toutes choses conformément à ces mêmes Loix.

Tous bons Citoïens doivent se réunir & faire leurs efforts pour étouffer un Ministre, qui cache sa difformité & ses noirs projets sous une belle apparence ; sous l'extérieur de l'union, de l'amitié & des bons offices, &c.

Mes Concitoïens doivent maintenir de tout leur pouvoir l'établissement des Sociétés, qui suivant les vûes de nos sages Législateurs ont jusqu'à présent produit de si heureux effets dans la Patrie, en y conservant à chacun ce qui lui appartient & la maintenant en paix & tranquillité, à l'abri des Loix & des Edits. Tout Peuple doit s'estimer heureux, qui peut conserver la part qu'il a dans un Gouvernement juste. Les fréquens exemples de ceux qui sont tombés, nous engagent à veiller à nôtre conservation. Les extrémités auxquelles nous avons été exposés doivent nous faire tenir sur nos gardes, crainte de nous y voir replongés de nouveau ; & nous devons nous souvenir que nous n'en sommes sortis que par une Protection particulière de la Providence. Un des moyens pour y parvenir, c'est le maintien des Sociétés civiles, soutenues par l'honêteté & la bienfaisance.

Il ne reste à présent, qu'à examiner quel est l'Auteur de l'Examen, qui prend sans pudeur la qualité de Citoïen. Il n'est pas possible qu'il n'en impose. Comment penser

qu'un Citoyen, aimant sa Patrie, fût assés imprudent pour divulger chez l'Etranger, les Vices prétendus de sa propres Nation. Quand les faits qu'il avance, seroient aussi vrais, que l'on vient de démontrer qu'il ne le font pas, n'auroit-il pas dû s'attacher à les corriger & à en faire sentir l'énormité dans sa propre Patrie. Qu'il me permette de lui dire, que s'il a crû penser vrai, c'étoit à ces Sociétés qu'il devoit s'adresser, pour leur faire conoitre leurs erreurs. Si la futile vanité de se faire imprimer à prévalu, je le m'éconoïs pour mon Compatriote. Toute Personne, qui après Dieu, préfère d'autres objets à ma Patrie n'est point mon Concitoien. C'est peu conoitre le prix de la vraie liberté, que d'agir par d'autres principes.

Si l'on pouvoit avancer quelque chose pour excuser cet Examen, ce qu'il y a de plus tolerable, seroit de penser qu'il a été écrit dans un de ces moments de fièvres ardentes, causées par l'Ambition, qui ne sont que trop ordinaires dans le Monde.



## R E P L I Q U E.

*A l'Auteur de la Critique de la Dissertation  
sur les Coteries, inserées dans le Journal  
Helv. d'Octob. dernier pag. 407.*

..... Ridentem Ulcere verum.  
Quid vetat .....

*Pourquoi la Raillerie seroit-elle incompatible  
avec la Vérité?*

QUoique j'entreprene, MONSIEUR, de répondre à vôtre Critique, je ne suis point l'Auteur des Réflexions que vous ataqués ; mais je suis un de ses bons Amis, & je l'estime encore plus, depuis qu'il m'a permis de prendre sa défense, *crainte*, a-t-il dit, *que si je me défendois moi même, je ne le fisse peut être avec trop de passion.* Comencer à se défier de sa passion, c'est avoir déjà bien avancé, pour s'en défaire. Le langage qu'il m'a tenu là dessus, montre qu'il est également éloigné d'une indolence *fastidieuse* & d'une odieuse *vindication*, que par conséquent, il ne mérite pas d'être *cerclé*, mais qu'au contraire c'est un Home coulant & agréable dans le Commerce de la vie. Car il faut que vous en conveniés, si son ouvrage est une Déclamation, c'est une jolie Déclamation, & qui ne méritoit pas d'être si maltraitées.

Donés vous la peine d'examiner la chose de près : A quoi peut on reconoitre les Déclamations d'avec les Discours de bon goût ? Le voici si je ne me trompe. 1°. Les Déclamateurs traitent des Sujets de spéculation, des cas singuliers, qui ne se rencontrent jamais dans la nature des choses. 2°. Ils traitent les Lieux comuns & y retombent souvent. 3°. Ils se servent d'un style empoulé 4°. Enfin ils donent dans les expressions outrées. Pour les trois premiers caractères vous ne sauriés les atribuer à l'Écrit de vôtre Antagoniste : Je m'en raporte aux Persones judicieuses, à vous même, *Monsieur*, à qui je soumets aussi tout le contenu de ma Lettre. Restent donc les expressions outrées & hiperboliques. Il semble que c'est là ce que vous avés voulu reprocher à mon Ami.

Vous convenés vous même, qu'on ne fauroit entièrement excuser les Cercles. Si cela est vous ne deviés pas faire une si grosse quèrelle à une Personne qui les blame. Quoi qu'il en soit, voyons ces expressions qui vous ont tant choqué. A-t-il eu tort de dire, qu'il y a des Cercles où on s'assemble pour jouer ? N'y en a-t-il aucun qui soit un Réduit consacré à la Débauche ? Est ce faire tort aux Gens *cerclés* de dire qu'ils parlent politique, ou qu'ils médifent ? Etes

vous sûr qu'il n'y ait aucune Coterie où ont done dans tous ces excès à la fois? Mettrés la main sur la conscience, *Monfieur*, n'avez vous jamais entendu parler de ces défordres? Si cela est, vous avez raifon de protéger les Cercles, parce qu'il ne faut pas fouffrir qu'on calomnie; mais vous avez tort de propofer, dès le comencement de vos Remarques, une Règle que vous n'avez pas observée.

Vous voilà donc réduit, *Monfieur*, à foutenir qu'il y a des Cercles où on ne fait point la Débauche, où on ne médit point, où on ne parle point de Politique, où on ne perd point de tems, où on prend foin de la Famille & de fes Affaires, qui en un mot ne font point une ocafion de négliger fes Devoirs. Mais avant que de prendre ce généreux parti, daignés entrer dans quelque Cercle, fans paroître avoir deffein d'épier ce qui s'y paffe, & vous nous ferés part de ce que vous y aurés vû. Je fuis perfuadé que vous prendrés alors le parti encore plus généreux, d'avoüer, que vous aviés parlé fans trop examiner la Règle, que vous donnés vous même. Ne craignés point que cet aveu nuife à la Ville où vous vivés; il y a par tout des abus: Heureux l'Etat où il y en a le moins! Quand on aura publié,

que

que dans v<sup>o</sup>tre Patrie, on s'assemble régulièrement dans des Lieux destinés pour cela, & que l'usage abusif qu'on fait de ces Cercles pourroit devenir pernicieux, quand on l'aura prouvé par de bones raisons, je ne vois pas ce qui pourroit en résulter, de si dangereux.

Au reste, quoique je prenne ici le parti de l'Auteur des Réflexions sur les Coteries, je ne prétens point blâmer l'Arrêt qui les a prosrites quelque part: Tout Ecrit, qui peut exciter des animosités doit être supprimé; ainsi, *Monsieur*, je serois d'avis qu'on supprimât le vôtre, si celui qu'il attaque prenoit la chose come vous; & je souhaite que vous ne voiés jamais la mienne, si elle pouvoit avoir le malheur de vous déplaire; quand même vous vous imaginériés d'avoir gain de Cause.

Vous voiés, *Monsieur*, que je tache de ressembler un peu aux Apôtres, & j'en fais gloire; mais si je leur ressemble, ce n'est pas come mon Ami par un *Zèle Apostolique* contre les Cercles. J'appellerois plutôt ce zèle, *Anti-Apostolique*, car les Apôtres n'avoient rien tant à cœur, que d'exciter les premiers Chrétiens à fréquenter les Stes. Assemblées, & sur tout les *Agapes*, ou Repas de Charité, auxquelles nos Coteries ressem-

blent parfaitement. N'est-il pas vrai, que la comparaison est excellente? J'ai l'esprit un peu Prédicateur, & j'en serois tenté de l'exposer au long, si je ne craignois qu'on m'accusat de trahir ma Cause. C'est à vous, *Monsieur*, de saisir cette idée, si elle est de votre goût, & de la pousser avec cette Eloquence mâle & forte, que je vous connois. Daignés l'entreprendre, vous entraînerés, & la Cause des Cercles sera gagnée, si du moins vous avés la précaution de fermer la bouche à ceux qui pourroient vous répondre. Employés cette Méthode, c'est la plus sûre; mais malheureusement il est aussi difficile de l'exécuter, qu'il l'est aux Femmes de se taire, aux Ours de s'apivoiser, & qu'il me le sera de vous persuader une vérité constante; c'est que j'ai l'honneur d'être &c.

N... 25. Novemb. GELASTIN.





L E T T R E

*A Messieurs les Journalistes sur la distinction qu'on peut mettre, entre la Sagesse de Tempérament, ou celle qui est l'effet ou l'ouvrage de la Raison.*

**O**N a fait, *Messieurs*, dans vôtre Journal d'Octobre, p. 382. quelques difficultés sur la distinction entre la Sagesse de Tempéramment, & celle qui est l'effet de la Raison. En voici l'éclaircissement; il m'a peu couté, parce que le sens de l'Auteur se présente naturellement. Pour le trouver, on n'a pas besoin de subtiliser sur les mots, ni de recourir à des Définitions Scholastiques, souvent moins claires que le terme qu'on veut expliquer.

J'entens dire tous les jours, qu'un tel est *Voluptueux par tempéramment*; c'est à dire, que sa complexion le porte au plaisir; qu'un autre, au contraire est *sage par Raison*, parce qu'il a la force de surmonter & de vaincre son goût & ses penchans vicieux. Le mot de *Sagesse* étant plus général & disant moins que celui de *Vertu*, est ici le terme propre, & exprime précisément le but qu'on se propose, qui est de comparer les bons effets que le

Tempéramment feul peut produire , avec ceux qui font l'ouvrage de la Raifon. Il ne s'agit point , d'opofer une Vertu particulière à un Vice particulier ; la *Libéralité* , par exemple à l'*Avarice* ; mais il s'agit d'examiner fi un Tempéramment heureux , qui nous exemte du Vice , peut nous rendre fage plus conftamment que la Raifon qui nous porte à la Vertu. Entrons dans cet examen ; il fervira à éclaircir la Queftion. Le Critique , fous une fimplicité aparente , montre trop d'efprit & de jugement , pour ne pas mériter qu'on lève fes doutes , que fes propres lumières auroient pû très aifément diffiper.

J'appelle *Sageffe de tempéramment* , un goût naturel pour l'ordre , la pratique des Vertus qui ne coute aucun éfort , ni prefque aucune réflexion. J'appelle *Sageffe de Raifon* , celle qui eft l'effet d'une attention apliquée qui nous empêche de fuivre nôtre penchant , & qui nous done la force de le furmonter. Un Home dont le fang eft froid & épais , paitri de nègc & de glace , n'a guère d'inclination pour l'Amour ; il eft de ce côté là Sage par tempéramment. La Nature a fait tous les fraix de la Sageffe , & il ne doit rien à la Raifon. Un autre , au contraire , dont le Sang eft vif & bouillant , fent une vive émotion , à la vue d'une belle Fille ; il eft entraîné

trainé auprès d'elle par une impression puissante & subite, plus forte que la réflexion, ou qui ne lui permet pas même de réfléchir : S'il lui reste assés de pouvoir sur lui même, pour examiner les dangers auxquels cette Passion l'expose, il lute contre elle, tantôt Vainqueur & tantôt Vaincu. La Raison du moins à l'honneur de combattre si les Sens ont le plaisir de vaincre. S'il a le bonheur d'en triompher, il ne doit cette Victoire qu'à la Raison ; c'est ce Combat entre le Tempérament, & la Raison que *Racine* a si bien exprimé dans ces Vers,

*Mon Dieu quelle Guerre cruelle !  
Je trouve deux Homes en moi.  
L'un veut que plein d'amour pour toi  
Mon Cœur te soit toujours fidèle ;  
L'autre à ma volonté rebelle ,  
Me révolte contre ta Loi.*

Il ne faut que consulter le sentiment & l'expérience pour convenir des Vérités renfermées dans ces Vers. Pour m'en assurer, je n'ai pas besoin de recourir à *Wolff*, ni à un Ministre de Village.

Il ne faut pas se flater que le plus heureux Tempéramment nous prodigue toutes les Vertus, & ne nous laisse aucun Vice à combattre. Celui qui est inaccessible à l'Amour

ne le fera peut-être pas à l'Ambition, ou à l'Avarice : La Sageffe de Tempéramment n'est pas absolument constante & inébranlable, parce que le Tempéramment peut varier, & varie en éfet ; les Réflexions, les Maladies, les Revers, le changement de Climat & de nourriture, influent sur le Tempéramment & par conféquent sur nos penchans.

\*\*\*\*\*

### LETTRE à Mr. \* \* \* \*

*Auteur de la Pièce inférée Journal d'Octobre  
pag. 382. , dans son Village.*

J'Admire, MONSIEUR, la Réponse, que vous venez de donner à l'une des Questions proposées dans le Journal du Mois de Sept. & en qualité d'ancien Ami de Mrs. les Editeurs, je prens la liberté de vous en remercier : Elle paroît assurément d'une bone main, & d'une tête encòre meilleure.

Ce ne fera pas ici un simple remerciement : Vous demandés d'être éclairci sur le sens du mot de *Sageffe* ; je vai tâcher de vous fatísfaire. Mais auparavant, il faut que je vous l'avoüe, je ne comprends pas, que, voulant paroître un bon Home, vous aiés été arrêté par cette expression. Ne vous a-t-on jamais recomandé d'être *Sage* quand vous étiés jeune, & n'entendiés vous pas par là qu'on vous recomandoit de faire

votre devoir ? N'avez vous jamais entendu dire en parlant d'un jeune Home, qu'il étoit sage c'est à dire qu'il n'étoit pas aussi adonné aux Passions que les Jeunes Gens de son âge ? Voila les idées qui répondent naturellement aux mots de Sage & de Sagesse, dans l'usage ordinaire. Il est vrai, que dans l'exactitude du Langage Philosophique, la chose est différente ; & que vous raportés la bonne Définition. Mais il me paroît étonnant que la Définition de Mr. Wolff, que vous ne connoissés pas, ait été la cause de votre embarras, & encore plus étonnant, qu'un Pasteur, qui devoit être raisonnable, voulant expliquer un Mot François à son Paroissien, aille feuilleter le plus obscur des Philosophes Allemans. Il me semble, qu'en pareil cas, j'aurois plutôt consulté un Dictionnaire, ou quelque bon Auteur François. Par exemple un certain Mr. Despréaux, que vous connoissés bien sans doute, puis qu'il est autant à votre portée que le Journ. Helvétique, dit quelque part :

*Qu'est-ce que la Sagesse ? Une égalité d'Amé,  
Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflame.*

Vous savés bien, que le tempéramment allume les desirs, les desirs troublent l'égalité d'Amé ; & voila la Sagesse en déroute.

Je vais plus loin, *Monsieur*, & j'ose vous assurer, que la Sagesse, suivant la Définition que vous nous avés donnée, peut quelques fois avoir sa source dans le Tempéramment. Voici un exemple. *Damon* étoit consumé de desirs, auxquels on ne pouvoit donner le beau \* nom d'Amour, parce qu'ils n'étoient encore déterminés vers aucun objet. *Damon* étoit jeune, *Damon* étoit vif, mais il étoit sage. Il résistoit à ses mouvemens. La Victoire étoit depuis long-tems du côté de la Raison; elle alloit changer de parti; la première occasion alloit faire perdre l'innocence du tendre jeune Homme. Dans cette crise, il surprend la Belle *Aminte*, dans un moment où elle découvroit plus de beautés que les Dames n'en montrent ordinairement; aussi tôt la fougue des desirs du jeune Homme se porte vers sa Belle déconcertée, & si elle n'eût fui, c'en étoit fait; il auroit été pressant; elle auroit été foible: Ils étoient seuls: Que d'Ennemis, sans compter l'Amour, qui venoit de faire un ravage terrible dans le Cœur de ces deux innocentes Créatures! Le Cœur de *Damon* étoit pris; il n'en resta pas là, il s'informa, il aprit que la Maison de sa Belle étoit inaccessible aux Jeunes Gens, qui n'avoient pas un but  
bien

\* Ce beau nom d'Amour n'exprime pas toujours de fort belles choses.

bien légitime : On vouloit établir une Fille qui n'étoit ni d'humeur , ni de tempérament à garder le Célibat.

L'Amour n'est aveugle que pour lancer ses traits. Quand il a joint deux Cœurs , il ôte son Bandeau , & il les conduit souvent, même dans l'obscurité , avec une prudence de Vieillard. Que dis-je ? Il les conduit avec une prudence , qui joint la maturité de la Vieillesse , avec la vivacité de l'âge le plus tendre. Il conduisit si bien nos jeunes Amans , que malgré une assez grande disproportion de fortune & de naissance , ils furent mariés.

Il n'y a rien , dans toute cette petite Histoire , qui sorte de la Nature ; cependant quel *but* plus sage pouvoient-ils *se proposer* , dans un âge si critique ? Le Grand Remède aux tentations , c'est d'y succomber. Comment y succomber légitimement , si ce n'est dans le Mariage ? Nos jeunes Gens avoient donc rempli la première partie de la Sagesse. Doutez vous , qu'ils aient bien rempli la seconde ? Amour les guidoit. C'est dans les Campagnés , qu'il se dévoile plus naïvement. N'avez vous jamais remarqué qu'il est bien prudent quelques fois , qu'il trompe les Mamas & les Jaloux ? Consultez là dessus ceux qui ont de l'expérience. Mais sans les consulter croiés sur ma parole que j'ai l'honneur d'être &c.



REPONSE à cette Question :

*Quel est le plus coupable , ou d'un Juge qui se laisse corrompre , ou d'un Avocat qui trahit sa Partie ?*

**O**N se trouve ici entre *Charybde & Scilla*, on voit un Précipice à droite & à gauche. D'un côté , c'est un Juge corrompu , c'est à dire que l'Interprète de la Justice devient l'Instrument de l'Iniquité , que celui dont le Cœur devoit être aussi pur que la Loi , dont il est le Gardien , & dont il devoit être le Défenseur , se laisse indignement séduire , ou par des promesses , ou par des menaces , ou par des présens. L'Homme public , celui que la Souveraine Equité a fait le Dépositaire de sa Balance , la fait incliner du côté de l'Injustice ; il se sert du Glaive sacré , qui lui a été confié , pour défendre l'Innocence , contre elle même & en faveur de son Ennemi , Magistrat indigne de ce Nom respectable , il trouble l'Ordre par des Sentences que la Corruption a dictées. Les Biens , l'honneur la Vie , sont le jouet de son Ambition , ou de son Avarice , la blessure qu'il fait est mortelle ; elle est d'autant plus funeste , qu'on n'ose pas même s'en plaindre , & qu'il met le Crime à l'abri de l'Autorité.

Je vois, d'un autre côté, un Avocat, c'est à dire, celui qui ne doit expliquer & faire parler les Loix, que pour soutenir le bon Droit, le trahir lâchement à la vue d'un vil intérêt: Il ne se sert du Dépôt qu'on lui confie, il ne fait usage de la confiance qu'on a en lui, que pour mettre l'Interdit dans sa Maison, & pour mieux trahir sa Partie. S'il combat en apparence, pour la Justice, coupable Déserteur, il livre la Victoire à son Adversaire; ses yeux & ses mains s'ouvrent à l'aspect de l'Or & de l'Argent; son Esprit & sa Bouche se ferment aux Raisons & à l'Ordre de la Vérité & de la Justice. Moins criminel cependant qu'un Juge inique, parce que sa prévarication peut être corrigée & redressée par un Juge éclairé & équitable, & qu'elle n'attaque qu'un Particulier, au lieu que le Crime d'un Juge influe sur le Public.

GENEVE

J. B. T.



## AUTRE RÉPONSE

*à la même Question.*

**L**es Questions judiciaires & les Décisions, pour la plupart folides, inserées, depuis quelque tems, *Messieurs*, dans V<sup>otre</sup> Journal, me paroissent amusantes & instructives; de sorte que je les lis avec plaisir &

attention: Celle du Mois dernier, *Quel est le plus coupable, ou d'un Juge, qui se laisse corrompre, ou d'un Avocat qui trahit sa Partie?* est effectivement problématique. Tous deux violent leur Serment, & font le plus grand tort à leur Prochain, qu'ils sont obligés de protéger & défendre, par les Devoirs les plus sacrés de la Religion, de la Société & de leur Emploi. Je ne trouve qu'une seule raison, qui puisse me faire décider. La voici. Il est certain, que celui qui fait le plus de mal à la Société est le plus coupable. Or un Avocat, qui trahit sa Partie n'a pas autant d'occasion à faire du mal, qu'un Juge, qui est sujet à la corruption, puisque le premier ne peut trahir, que les Persones, qui ont le malheur de se confier en lui, & qui même avoient la liberté de mettre leurs intérêts en d'autres mains. Le Juge, au contraire, condane à tort, & contre toute Justice, des Gens, qui sont obligés de se soumettre à ses Décisions. Il a occasion de fouler la Justice aux pieds, au préjudice de plus de monde que l'Avocat. J'ajoute encore, que les Devoirs d'un Juge, qui par sa Charge doit représenter l'Auteur de la Justice même, sont plus sacrés, que ceux d'un Avocat.

Voilà, *Messieurs*, ma Décision, elle est courte, & je vous laisse les Maitres, d'en

faire usage, si vous l'en trouvés digne, ou de n'y point faire d'attention, si elle n'est pas de vôtre goût; vous assûrans que je n'en estimerai pas moins vôtre Journal, & que je ferai toujours un de vos Lecteurs zélé. Au premier cas, je vous prie de vouloir bien proposer, en même tems, la Question suivante.

## QUESTION.

**D'**Où vient qu'un tendre Baiser savamment appliqué par un Cavalier, sur la bouche d'une Dame, favorablement reçu d'elle, va droit au Cœur, y fait tant d'impression & est la source, d'une forte Inclination, come l'expérience le fait voir? Je compte, qu'un grand nombre de vos Lecteurs des deux Sexes, en ont fait l'épreuve, & que là dessus, ils n'auroit pas moins de curiosité que moi. J'ai l'honneur d'être &c.

Berne le 28. Novembre.





## LES DEUX SOEURS.

*L' Autre jour , deux aimables Sœurs  
 Également brillantes des faveurs  
 De la Déesse de Cythère ,  
 Mais dont le Dieu mâlin qu'à Paphos on révère,  
 En les formant , n'avoit doué les Cœurs  
 De même goût , ni d'égal caractère ,  
 Etoient sûr certain point en contestation ;  
 La Vertu de Thémire étoit un peu sauvage ;  
 L'honneur étoit sa passion.  
 Mais les plaisirs légers d'un riant Badinage  
 Seuls occupoient Egtó , jeune encore & Volage ,  
 Et susisoient à son ambition :  
 Jamais du mot d'amour elle ne prit ombrage.  
 Voici , donc à peu près leur Conversation.*

„ *Danis , qui par l'aveu d'une ardeur téméraire*  
 „ *Eût été sûr de me déplaire ,*  
 „ *Se plaint de mes rigueurs , n'acuse de fierté,*  
 „ *Mais que n'importe à moi , que ma sévérité*  
 „ *De nos jeunes Blondins excite la colère ?*  
 „ *Ai-je tort , en effet , par un maintien austère ,*  
 „ *De ne pas doner prise à la témérité ?*  
 „ *Pour moi , je pense , & c'est la Vérité ,*  
 „ *Qu'au Sexe , en tous les tems , sur tout dans*  
 „ *la Jeunesse ,*  
 „ *L' Air réservé sied bien , & soutient la Sagesse.*  
 „ *J'en conois tout le prix , mon cœur est moins flaté*  
 „ *D'être chéri de tous , que d'être respecté ;*

Ainsi parloit Thémire, Emule de Lucrèce.

- „ Pour moi, ( répond sa jeune Saur,  
 En Baisant son Serin sur le bord de sa Cage )  
 „ Vainement je voudrois pretendre à tant  
 d'honneur ;  
 „ La fierté n'est point mon partage :  
 „ On a plus de Sagesse avec plus de hauteur ;  
 „ C'est un grand bien que d'être sage ;  
 „ Mais on est plus aimée avec plus de douceur.

Du Cœur sévère, ou du bon Cœur,  
 Lequel doit avoir l'avantage ?



## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

B E S A N Ç O N.

L'Académie des Sciences, des Belles Lettres & des Arts établie à *Besançon*, a fait sa rentrée le Lundy 20. Novemb. 1752. Cette Séance publique a comencé par un Discours de Mr. *de St. Germain*, ancien & célèbre Avocat du Parlement, Maire actuel de la Ville, dans lequel il a témoigné à Mrs. les Académiciens sa vive reconnoissance de l'honneur qu'ils lui avoient fait de le choisir, pour remplacer Mr. *Dunod de Charnage*, Professeur en l'Université de *Besançon*, dont en même toms il a fait l'éloge, après avoir célébré les Vertus & les Bienfaits de M. le Duc *de Tallard*, Fondateur & Protecteur de cette Académie.

Il n'est pas étonnant que ce Discours ait été du goût de l'Assemblée, & qu'elle y ait fort applaudi, vû que que Mr. de *St. Germain* est Orateur, & qu'on l'a déjà vû au commencement de cette année, à son installation dans la Mairie, prononcer, dans la même matinée, plusieurs Harangues, adressées aux Gens en place, avec une rare éloquence.

Mr. de *Châtillon*, Président à Mortier au Parlement, & Président de l'Assemblée, lui a répondu par un beau Discours, dans lequel il s'est étendu sur l'utilité de l'étude des Loix & de la Jurisprudence. Rien n'étoit plus féant à un grand Magistrat, tel qu'il est, & plus convenable que d'en faire une juste application come il fit aux talens de l'Illustre Récipiendaire. Il a ensuite parlé des heureuses dispositions des Habitans de cette Province pour les Sciences & les Arts, & a fini par l'éloge du Protecteur de l'Académie.

Mr. de *Quinsonas*, Premier Président & l'un des Directeurs, a lû aussi un Discours éloquent, dans lequel il a prouvé que le délassement étoit nécessaire aux Gens de lettres, & que leurs amusemens, mêmes devenoient utiles à la Société, dans laquelle ils répandoient les belles connoissances qu'ils avoient acquises par un long travail. Ce savant Magistrat s'est servi avec avantage de plusieurs

exemples & entr'autres de celui de *Mr. de Fontcnelle* : Pouvoit-il proposer un plus grand Modèle ?

*Mr. de Beaumont* Intendant de la Province & aussi l'un des Directeurs, qui a l'Esprit fort relevé & infiniment de goût pour les Belles Lettres, a lu ensuite un Discours dont l'objet étoit de prouver, que l'on doit juger des Homes illustres, dont l'Histoire nous a transmis les hauts faits, par les motifs dont ils ont été animés & par la fin qu'ils se sont proposés. C'étoit là un beau sujet; puis qu'en effet il est vrai que l'Action la plus éclatante, si elle n'est anoblie par un motif juste, ou par une bone fin, pouvoit bien n'être rien moins que belle & héroïque. *Mr. de Beaumont* a très bien prouvé son Siffème, par plusieurs beaux exemples tirés de l'Antiquité & entr'autres par ceux de *Numa* & de *Licurgue*, dont il a fait le parallèle.

*Mr. Sequin*, Académicien & Professeur en l'Université de *Besançon*, qui a été ci-devant un des plus grands ornemens du Palais, dans l'Ordre des Avocats, a lu après cela un Discours sur l'Histoire, dans lequel il a fait conoitre, l'intérêt du Citoyen dans les Recherches qu'il fait pour celle de son País particulièrement, avec l'avantage qu'il trouve d'être sur les Lieux, ou les Evénemens mémorables qui peuvent la concerner se font

passés, & l'agrément même qu'il éprouve; en se les apropiant en quelque manière. Il a fait voir aussi, par des traits particuliers, combien l'*Histoire de Franche Comté* fournit des choses & des faits dignes d'être transmis à la Postérité; & parmi les grands Evénemens de cette Province, il n'a pas omis l'établissement de cette Académie, & les sentimens de reconnoissance qui en sont dûs à son Fondateur.

Enfin M. de Chatillou, Président de l'Académie, a terminé cette Assemblée, en proposant les sujets des deux Discours d'éloquence & de Littérature, pour les prix fondés par M. le Duc de Tallard, qui seront distribués la veille de la fête St. Louis de l'année prochaine 1753.

Le premier sujet est: *L'assiduité au travail peut elle procurer à la Societé autant d'avantage, que la supériorité des talens?* Ce Discours sera d'un quart d'heure, au moins de lecture, ou d'une demie heure au plus. Ce premier Prix consiste en une Médaille d'Or de L. 350.

Le second est: *Quelle est l'origine du nom des Sequanois, quelles étoient leurs Mœurs, leurs Religion, la forme de leurs Gouvernement, & les Limites du Pais qu'ils habitoient, avant que Jules César eût conquis les Gaules & dans le tems de cette conquete?* Cette Dis-

sertation fera d'une demie heure de lecture au moins, ou de trois quarts d'heure au plus. Ce Prix est une Médaille d'Or de L. 250.

Tout ce qu'il y a de plus distingué dans la Ville a assisté a cette Assemblée, & les cinq Discours qui y ont été lûs, ont été extrêmement applaudis.

L'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de *Toulouse*, qui avoit donné pour Sujet du Prix de 1751. la *Théorie de l'Ouie*, l'a réservé, & joint à celui de 1754. pour lequel le même sujet est proposé de nouveau. L'Académie exige des Auteurs, qui travailleront pour ce double Prix, une exposition exacte & circonstanciée des fonctions propres à chaque partie de l'Oreille & des avantages, qui résultent de leur figure & de leur jeu, pour la perception du son.

L'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts de *Bordeaux*, avoit proposé, pour Sujet du Prix de 1752. *La recherche de la cause, qui corrompt les Grains de Bled dans les Epics, & qui les noircit, avec les moïens de prévenir ces accidens*; mais cette Matière n'ayant pas été approfondie, l'Académie a réservé ce Prix & propose de nouveau le même sujet pour 1754. Elle propose encoie pour un autre Prix qu'elle distribuera la même Année, *De déterminer les principes de*

la taille de la Vigne, par rapport à la différence des espèces de Vignes & à la diversité des Terroirs. Le prix de 1753. est destiné au Mémoire, qui expliquera le mieux, Comment l'Air, suivant ses différentes qualités, agit sur le Corps humain? Et celui de 1751. Sur la nature & la formation de la Grêle, a été ajugé à une Dissertation qui avoit pour Devise, *Utque ferunt imbres gelidis concrefcere ventis &c.* L'Académie prie l'Auteur, qui ne s'est pas fait conoitre, de faire retirer son Prix, avant le 1. Août 1753.

L'Académie des Belles Lettres de Montauban, donera, le 25. Août 1753. le Prix d'Eloquence, qu'elle a coutume de distribuer tous les Ans. Le Sujet du Discours sera: *La Corruption du Goût suit toujours celle des Mœurs.* M. Tromageot, Avocat au Parlement de Dijon & Membre de l'Académie des Sciences de la même Ville, a remporté le Prix de cette Année, dont le Sujet étoit: *La vraie Philosophie est incompatible avec l'Irréligion.*

---

**L**E Sr. Antoine Philibert, Libraire au Perron à Genève, a actuellement sous Presse, *Lettres de Madame DE MAINTENON*, 2. Volumes in 12. Nouvelle Edition revue & corrigée.

LIVRE est le mot du Logogriphe d'Octobre.

## E N I G M E.

**J**E vais toujours à reculons,  
 Et ne suis point une Hécrévisse,  
 Si j'imite en marchant ses bisares façons,  
 Que l'on ne pense pas que ce soit par caprice;  
 On doit aller bien droit, si l'on ne veut jamais  
 Sentir l'effort cruel de ce que je ferois.

## T A B L E.

<b>E</b> xplication des Paroles de St. Pierre Actes II. 39.	Page 435
Remarques sur le Déluge.	457
Lettres à M.*** concernant M. de Haller.	478
Réponse à l'Auteur de la Dissertation contre les Coteries.	503
Apologie de cette Dissertation.	512
Distinction entre la Sagesse de Tempéram- ment & celle de la Raison.	517
Lettre à M.*** dans son Village, sur cette distinction.	520
Réponse à la Question concernant le Juge inique & l'Avocat prévaricateur.	524
Autre Réponse à la même Question.	525
Question nouvelle.	527
Conseil sur l'Amour & sur l'Amour propre	528
Les deux Sœurs.	529
Nouvelles Literaires.	530
Enigme.	536